

Prix:  
250  
F.CFA

# LA SEMAINE AFRICAINNE

[www.lasemaineafricaine.com](http://www.lasemaineafricaine.com)



N° 2971 du Vendredi 19 Février 2010 - 58<sup>ème</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080  
CONGO: 250 F.CFA - FRANCE: 0,75 Euro - Tél.: (242) 678.76.94 / 582.27.60 / 666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Droit de l'environnement

Jacqueline Morand-Deville en conférence à Brazzaville

Professeur émérite à l'université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), auteur de plusieurs ouvrages sur le droit administratif, le droit de l'urbanisme, le droit de l'environnement, l'environnement et le droit, la commune, l'urbanisme et le droit, Jacqueline Morand-Deville donnera une conférence publique à Brazzaville sur le thème: «Principes fondamentaux et les questions actuelles du droit de l'environnement». Cette conférence, organisée à



Jacqueline Morand-Deville.

l'initiative du Ministère de la recherche scientifique, se tiendra le mardi 23 février, à 10h, dans la salle de conférence du Ministère des affaires étrangères. De manière générale, elle va aborder les questions liées au droit de l'environnement, qui constitue l'émergence des normes et principes nouveaux traduisant l'universalité des préoccupations environnementales. Le droit de l'environnement est à l'origine des progrès spectaculaires des mentalités et des comportements de transparence et d'information nés de la nouvelle perception des risques, de la participation des citoyens à la prise de décision concernant la protection de l'environnement, pour un développement durable. Après Brazzaville, Jacqueline Morand-Deville se rendra à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, où elle donnera, également, une conférence sur le même sujet.

## B.e.a.c

Cédric J. Ondaye Ebauh, nouveau directeur de la B.e.a.c pour le Congo

(P.9)

## Point de vue

Caractéristiques, mécanisme et origine de la dette du Congo

Par Alain Marius NGOYA-KESSY

(P.5)

## Après l'accession du Congo au point d'achèvement de l'I.p.p.t.e

Le front de l'opposition estime que c'est une bonne nouvelle pour le pays, mais...

(P.3)



Mathias Dzon.

## Michel Mampouya, président du P.s.v.r



Michel Mampouya.

«Notre action veut s'inscrire dans une volonté partagée de faire la politique autrement»

(P.4)

## Message des évêques du Congo pour le carême 2010

La justice de Dieu s'est manifestée moyennant la foi au Christ

(Rm 3, 21-22) (P.7)

PUBLICITE

# Nouveau au Congo



**Santa Fe**



**Tucson**

**Garantie 2 ans  
ou 50.000 km.**

**EQUIPEMENT: ABS. ESP. AIRBAG. JANTES ALLIAGE. VITRES ELECTRIQUES. SYSTEMES ANTIVOL.**

**Tractafrik  
motors**



**Sho Congo**

Tél.: 665 40 30 (Pointe-Noire)

979 93 30 (Brazzaville)

E. mail: [secretariat@sho-congo.com](mailto:secretariat@sho-congo.com) / Site web: [www.tractafrik.fr](http://www.tractafrik.fr)



**HYUNDAI**  
Official Partner

Photos non contractuelles

Après l'accession du Congo au point d'achèvement de l'i.p.p.t.e

# Le front de l'opposition estime que c'est une bonne nouvelle pour le pays, mais...

Mathias Dzon, l'ancien ministre de l'économie et des finances, ancien directeur national de la B.e.a.c (Banque des États de l'Afrique centrale) devenu leader de l'opposition à la tête du F.p.o.c (Front des partis de l'opposition congolaise) a animé une conférence de presse, le jeudi 11 février 2010, à l'hôtel Saphir, à Brazzaville, pour donner le point de vue de l'opposition sur un certain nombre de questions d'actualité, notamment l'accession du Congo au point d'achèvement de l'initiative pays pauvres très endettés (I.p.p.t.e). Entouré de Guy-Romain Kinfoussia et Clément Mierassa, le président du F.p.o.c a tout d'abord délivré un mot préliminaire, avant de répondre aux préoccupations des journalistes. Signalons que d'autres responsables de l'opposition étaient présents dans la salle. Nous publions ci-après, l'intégralité du mot liminaire lu par Mathias Dzon, dans lequel il donne la position de sa famille politique sur quatre points d'actualité.



Mathias Dzon.

## L'accession du Congo au point d'achèvement de l'initiative P.p.t.e

Après 25 ans de négociations laborieuses et neuf programmes non aboutis avec les institutions de Bretton Woods, le Congo vient d'accéder au point d'achèvement de l'initiative P.p.t.e. Le gouvernement, qui se réunit très peu depuis

sa mise en place, s'est retrouvé en conseil des ministres, le mardi 27 janvier 2010, pour annoncer l'atteinte, par la République du Congo, du point d'achèvement de l'initiative P.p.t.e. Cette décision, prise par les institutions de Bretton Woods, est l'aboutissement d'un long processus. Elle est une bonne nouvelle et une bonne chose pour notre pays qui devrait ainsi voir le poids de sa dette

extérieure être allégé de 90%, à l'issue du processus. Elle constitue, également, un encouragement du F.m.i et de la Banque mondiale au gouvernement du Congo, afin qu'il promeuve une politique conforme au cadrage macro-économique et assise sur la bonne gouvernance et la transparence. Comme on le sait, l'initiative

P.p.t.e comporte trois étapes: l'éligibilité, le point de décision et le point d'achèvement. Pour être éligible, un pays doit être pauvre et très endetté, c'est-à-dire que son P.n.b par tête d'habitant doit être inférieur à mille dollars américains et le rapport dette/P.n.b, supérieur à 150%. Cette situation était celle du Congo au sortir des guerres civiles de 1997, 1998, 1999. Ainsi, après les premiers programmes post-conflits qui visaient, essentiellement, le renforcement des capacités et la résolution des urgences, le Congo avait entrepris, dès l'année 2000, des démarches pour être éligible à l'initiative P.p.t.e. Il remplissait les conditions rappelées supra et avait été admis à l'éligibilité. L'éligibilité acquise, notre pays avait entrepris, avec le concours du F.m.i et de la Banque mondiale, d'élaborer un cadrage macro-économique, quintessence de la politique économique et financière que le Congo devait, désormais, suivre. C'est la conditionnalité à réaliser, faute de quoi, le pays ne pouvait bénéficier de

rien. Avec la compréhension du F.m.i et de la Banque mondiale et le concours de nos partenaires extérieurs, la France en particulier, le Congo a accédé au point de décision de l'initiative P.p.t.e, en mars 2006. Cette décision a ouvert la voie à des négociations avec le Club de Paris (Club des bilatéraux publics), qui a accordé, au Congo, le bénéfice des conditions de Naples, c'est-à-dire un abandon de 60% de l'encours de la dette et un retraitement du solde sur une période plus longue. A ce niveau, un accord de retraitement de la dette a été, également, conclu en 2008, avec le Club de Londres. C'est le Club des banques privées, créancières du Congo, qui ont accepté d'abandonner près de 80% de l'encours de la dette et de traiter le solde sur une longue période aux conditions concessionnelles. Ainsi, à l'issue de l'accession au point de décision, le Congo a bénéficié d'un abandon de dette de 60%. Un compte des ressources P.p.t.e a été ouvert à la Banque des États de l'Afrique centrale (B.e.a.c), pour loger les sommes qui devaient être initialement affectées au service de la dette.

L'accession du Congo au point de décision n'a malheureusement pas profité aux populations congolaises dont la situation sociale a continué de se dégrader, comme en témoignent le manque quotidien d'eau potable, d'électricité, la faillite des systèmes de santé et d'éducation, la montée en flèche du chômage des jeunes, la situation dramatique des retraités, etc. Ce, malgré l'embellie financière générée par le pétrole.

Le point d'arrivée de l'initiative P.p.t.e est l'atteinte du point d'achèvement qui se réalise dans un délai maximum de trois ans après le point de décision. Le Congo vient d'y parvenir après plus de trois ans de parcours du combattant et avec une large indulgence des institutions de Bretton Woods, notre pays n'ayant pas toujours réalisé tous les déclencheurs. Avec l'accession au point d'achèvement de l'initiative P.p.t.e, le Congo bénéficie d'un abandon supplémentaire de dette qui peut atteindre 30%, portant ainsi le total de l'abandon à 90%. Les ressources ainsi économisées doivent être prioritairement affectées aux investissements de promotion d'une croissance durable et aux secteurs sociaux de réduction de la pauvreté. Bien entendu, l'abandon supplémentaire de 30% de dette n'est acquis qu'après des négociations avec le Club de Paris dans les prochains jours.

La réduction de l'encours de la dette du Congo, qui atteint, aujourd'hui, environ trois milliards de francs Cfa pour la dette extérieure et trois cents milliards de francs Cfa pour la dette intérieure, devrait permettre de soulager le budget, restaurer la capacité d'endettement du Congo et donner au gouvernement plus de flexibilité dans les choix à opérer, le tout dans le strict respect du cadre macro-économique arrêté de commun accord avec les institutions de Bretton Woods. Tout cela implique que le Congo réalise les opérations ci-après:

- la liquidation véritable de la société Cotrade et non ce que le président de la République

a déclaré à R.f.i, c'est-à-dire une simple intégration de la Cotrade à la S.n.p.c comme structure de trading. La S.n.p.c étant, elle-même, une structure de trading, il ne serait pas de bonne politique d'intégrer en son sein une autre société de trading, jouissant d'une autonomie d'action. Une telle façon de faire pourrait laisser penser que la liquidation annoncée de Cotrade ne serait pas réelle et qu'elle ne serait qu'une simple opération de séduction visant à tromper la vigilance du F.m.i et de la Banque mondiale;

- l'abandon du comité de trésorerie, aujourd'hui présidé par le président de la République qui affecte les ressources et organise les paiements hors de toute logique budgétaire, générant à la fois des dépassements et des arriérés budgétaires;

- l'arrêt de l'utilisation abusive des ressources budgétaires par des démembrements de la présidence de la République, comme par exemple, la Délégation générale des grands travaux;

- la rationalisation des crédits budgétaires affectés à l'institution présidence de la République, notamment en ce qui concerne les nombreux voyages du chef de l'Etat;

- la fin des camouflages et l'affectation effective des ressources dégagées par la réduction de la dette, à la promotion d'une réelle croissance durable et à la réduction de la pauvreté. Nulle n'ignore que la croissance actuelle de l'économie congolaise est due essentiellement au pétrole. C'est une croissance creuse qui n'induit nullement la diffusion de la richesse créée dans le pays, dans la mesure où la part revenant à l'Etat par le biais de la S.n.p.c est essentiellement confisquée par les tenants du pouvoir à des fins personnelles;

- la recherche désormais d'emprunts nécessaires, sans gage pétrolier et à des conditions concessionnelles qui doivent être portées à la connaissance de l'opinion nationale, ce qui éviterait des suspicions et contestations. Par exemple, l'endettement avec un partenaire comme la Chine, devrait faire l'objet d'une comptabilité des flux et être publié sur le site officiel du Congo;

- le respect des réformes du code des marchés publics.

On le voit, l'accession du Congo au point d'achèvement de l'initiative P.p.t.e impose des responsabilités nouvelles aux dirigeants du pays, afin que les ressources P.p.t.e servent réellement à la croissance économique du Congo et à la réduction de la pauvreté. Le point d'achèvement est, donc, un véritable défi. Les Congolais attendent que le gouvernement leur dise comment il va le relever. Depuis l'accession au point de décision en 2006, il existe à la B.e.a.c un compte intitulé P.p.t.e. Le gouvernement ferait preuve de transparence, en publiant le relevé détaillé de ce compte. Nous le demandons et nous comptons sur le peuple congolais pour l'exiger.

## La préparation des élections législatives de 2012

S'agissant de la préparation des élections législatives de 2012, dans son discours à l'occasion de la cérémonie de présentation de vœux aux administrations placées sous sa tutelle, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Raymond Zéphirin Mboulou, a déclaré, entre autres:

(Suite en page 5)

## Obsèques de Pascal Ockyemba Morlende

# L'ancien leader syndicaliste a eu droit à un hommage de la République

Décédé le 8 février 2010, à Brazzaville, l'ancien syndicaliste, membre de la C.a.t.c (Confédération africaine des travailleurs croyants du Congo), ancien vice-président de l'assemblée nationale populaire et ancien ministre de la justice, Pascal Ockyemba Morlende, a été inhumé, mardi 16 février dernier, au cimetière du centre-ville, à Brazzaville, après une cérémonie d'hommage au palais du parlement, devant le chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso, les membres du gouvernement, des institutions constitutionnelles, des parlementaires, le haut-commandement des Forces armées congolaises, les parents et amis du disparu.



Le président Denis Sassou Nguesso s'inclinant devant la dépouille de l'illustre disparu.

C'est une figure de l'histoire congolaise qui est partie. Le Congo traverse une grande crise politique, trois ans après son indépendance, entre les travailleurs qui réclament un changement du gouvernement et le pouvoir qui résiste. En juillet 1963, les syndicalistes créent un comité de fusion des organisations ouvrières dont la direction est confiée à Pascal Ockyemba Morlende. Les moments sont durs. Certains syndicalistes comme Abel Tauley Ganga, Jean-François Gandou et Adolphe Bengui sont jetés en prison, à la maison d'arrêt, provoquant la colère des travailleurs. Le 13 août 1963, le comité de fusion des organisations ouvrières lance une grève illimitée, qui paralyse la capitale Brazzaville, où très vite, des troubles éclatent, entre les manifestants qui réclament le départ du président Youlou et les forces de l'ordre. A la place de la gare, Pascal Ockyemba Morlende tient un discours, debout sur un fût, devant une foule qui décide, ensuite, de marcher vers le palais du peuple, résidence officielle du président de la République. La tension monte de plus en plus dans la ville. Le président abbé Fulbert Youlou appelle le général De Gaulle à intervenir, il essuiera une fin de non recevoir. Le 15 août, à 13h15, il démissionne devant la pression des grévistes. Les travailleurs ont gagné



Pascal Ockyemba Morlende.

la partie, mais sans doute, ils n'auront pas la maîtrise de la suite des événements. Un homme aura marqué, parmi d'autres, ce tournant de l'histoire politique du Congo: Pascal Ockyemba Morlende. Originaire de Boundji (dans le département de la Cuvette), celui-ci fut enseignant et a travaillé à Kibouendé, Linzolo (dans le Pool) et à Brazzaville, avant de devenir journaliste à «La Semaine de l'A.e.f», hebdomadaire qui deviendra «La Semaine Africaine». A la tête du mouvement syndical qui provoqua la chute du régime du président Fulbert Youlou, Pascal Ockyemba Morlende, surnommé «Nzeté mabé», aurait pu prendre les rênes du pays. A ce propos, François Itoua rapporte: «Ceux qui ne connaissaient Ockyemba Mor-

lende que de façon incomplète ou passablement, pensaient qu'il prendrait le pouvoir et s'éloignerait, du coup, de l'indispensable fidélité aux objectifs du combat des travailleurs dont il devait donner l'exemple. Mais, lui avait conscience de deux préoccupations majeures: d'abord montrer au peuple immédiatement et concrètement l'application de la consigne d'intégrité syndicale. Ensuite, s'investir pour l'actualité et pour l'histoire de son pays à un moment où, tout en préservant les liens de filiation entre les différents syndicats métropolitains et leurs sections congolaises, notre classe ouvrière avait conscience de la nécessité d'une orientation proprement nationale. Autant de défis qui le mettaient à l'abri de toute convoitise du pouvoir». Deux temps forts ont marqué la cérémonie d'hommage. D'abord le dépôt de gerbes de fleurs et le recueillement, puis le témoignage du syndicaliste Fulgence Biyaoula, et l'oraison funèbre de l'ancien sénateur, François Itoua. Fulgence Biyaoula a rappelé le combat mené par l'illustre disparu dans le cadre du syndicat. «Lorsque je le rencontre à la faveur de mon engagement comme secrétaire natio-

nal permanent des syndicats C.a.t.c en 1955, Pascal luttait déjà plusieurs années avec ses pairs du puissant syndicat de l'enseignement privé confessionnel dont il est le cofondateur pour l'égalité des rémunérations dans l'éducation laïque et confessionnelle», a-t-il rappelé. Il se souvient de l'homme «après la révolution des 13,14 et 15 août 1963, Pascal choisit de servir notre pays par la voie politique et il est membre du conseil national de la révolution (C.n.r). Dans son oraison funèbre, l'ancien sénateur, François Itoua, a évoqué les qualités de l'illustre disparu qu'il a présenté comme «un grand homme» qui s'est éteint «dans l'anonymat et l'indifférence de tous ceux qui avaient oublié ce qu'évoquait son nom». Il a rappelé: l'illustre disparu a occupé plusieurs fonctions politico-administratives: il a été directeur de l'usine textile de Kinsoundi, maire de la ville de Brazzaville, ambassadeur du Congo en Chine, puis au Congo-Démocratique. En politique, il deviendra membre du P.c.t et occupera le poste de vice-président de l'assemblée populaire nationale.

Pascal Azad DOKO

Des retraités qu'on continue de gratter...

Alors que le ministre d'État, coordonnateur du pôle socioculturel proclame sa détermination à lutter contre la gangrène de la corruption dans les deux caisses de retraite qui dépendent de sa tutelle, à la Caisse de retraite des fonctionnaires (C.r.f) certains agents ont conçu le projet juteux de créer une mutuelle dont la particularité est d'y avoir fait adhérer, sans leur consentement, les retraités de cette caisse. Certains pensionnés de la C.r.f ont été ainsi surpris d'apprendre qu'ils devaient aller toucher leur pension quelque part derrière le siège de la société C.f.a.o où ils ont été ahuris de se voir tendre un carnet de membre à leur nom qui portait le montant de leur pension moins une somme de 2.000 francs. Devant le mécontentement et la protestation des intéressés dont certains exigeaient le virement de leur pension dans leur compte bancaire, les préposés de cette mutuelle ont répondu que toute décision de retrait était soumise à une pénalité de 4.500 francs. Ainsi, cette mutuelle aura réussi une juteuse extorsion de 6.500 francs sur des retraités qui n'ont rien demandé à personne, qui n'ont signé aucun contrat d'adhésion. Pourront-ils obtenir la rétrocession de cette somme indéument ponctionnée?

Un évadé rattrapé par la police, au moment où il commettait d'autres forfaits

Les services d'intervention de la police nationale ont interpellé, samedi 13 février 2010, vers l'ex-cinéma A.b.c, à Mougali, le 4ème arrondissement de Brazzaville, deux délinquants qui venaient d'extorquer de l'argent et ravi deux téléphones portables à des paisibles citoyens. Ils étaient en bande de quatre pour commettre ces forfaits, mais deux avaient réussi à prendre la fuite. Parmi les deux délinquants interpellés, il y a M.B Martin, un détenu de la maison d'arrêt, qui s'était évadé avec huit autres détenus, il y a quelques semaines. Il a été appréhendé, au moment où il venait de casser une dent à quelqu'un à qui il a ravi le téléphone portable. Par ailleurs, la police avait arrêté l'auteur de deux assassinats crapuleux à Moukondo (un oncle et son neveu). Ces deux assassinats avaient provoqué un grand émoi dans ce quartier, puisque les corps avaient été enterrés à la sauvette, au domicile même de l'une des victimes. Interrogé par la police, le présumé assassin, qui se dit être d'origine angolaise, a fini par reconnaître les faits.

Trois personnes tuées dans un accident de la route au poste de police de Massengo

Un véhicule de marque Suzuki-Prado rentrant de Kintélé, jeudi 18 février 2010, vers 1h du matin. Arrivé au poste de police de Massengo, sur la route nationale n°2, il a heurté les barrières de sécurité de ce poste de police. Sous l'effet de ce choc violent, les dites barrières ont été projetées à l'arrière d'un gros bahut garé sur les lieux. Les trois occupants de la Suzuki sont morts sur-le-champ, et le véhicule cabossé est irrécupérable. Il a fallu quatre heures pour que le chauffeur soit retiré de la cabine, où on aurait trouvé des bouteilles de bière. Ce qui a laissé penser que le chauffeur était ivre. En tout cas, selon des témoignages, il roulait à tombeau ouvert.

Des passagers d'Air Congo priés de descendre de l'avion!

Mardi, le 17 février 2010, alors qu'ils venaient de prendre place dans l'avion, les passagers d'Air Congo, en partance pour Dolisie, dans le département du Niari, ont été surpris lorsque l'équipage leur a demandé, à quelques minutes du décollage, de descendre, instamment. En prétextant un problème technique. Les passagers ont cherché à en savoir un peu plus. C'est ainsi qu'il leur a été rapporté que l'ordre serait venu du patron d'Air Congo, qui réside en Afrique du Sud. Celui-ci aurait donné l'instruction ferme selon laquelle aucun avion ne devait décoller. Y aurait-il une crise entre les partenaires sud-africains et congolais d'Air Congo? Les passagers sont restés jusque-là sans information. Ceux dont les billets ont été déjà coupés exigent d'être remboursés. Ils envisageaient de faire un sit-in au siège d'Air Congo, vers le camp Clairon. Feuilleté à suivre.

Vente du ciment au Congo: les grossistes désormais ignorés par la Sonocc

Est-ce la fin avec la spéculation sur le prix du ciment de la Sonocc (Société nouvelle des ciments du Congo)? Tout le monde doit maintenant se conformer à la réglementation en vigueur, en matière de vente de ciment de la Sonocc. La ministre du commerce, Claudine Munari, est déterminée à y mettre de l'ordre. Il a été demandé aux responsables de la Sonocc de vendre directement le ciment aux commerçants détaillants. Et le sac de 50kg doit être vendu à 5.900 francs Cfa; la tonne à 118.000 francs Cfa. Une façon de démanteler le réseau de grossistes véreux qui rendaient instable le prix du ciment sur le marché, en provoquant des pénuries artificielles. Ces derniers ne sont plus pris en compte. Les premiers bénéficiaires de cette disposition sont les responsables des dépôts qui ont constaté qu'ils écoulent rapidement, maintenant, leurs produits.

Drôle de punition...

Pour punir une femme soupçonnée d'avoir dérobé une somme d'argent dont le montant n'est pas connu, quelques habitants d'un quartier de Mougali, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, ont eu une drôle d'idée. En effet, la pauvre dame, une ressortissante d'un pays voisin, a été complètement déshabillée, tabassée et livrée en spectacle aux passants. La scène s'est déroulée la semaine dernière. Mais, nombreux ont, plutôt, marqué leur dégoût à ce spectacle portant atteinte à la pudeur et à la dignité. Brazzaville n'étant pas Kinshasa.

Michel Mampouya, président du P.s.v.r

«Notre action veut s'inscrire dans une volonté partagée de faire la politique autrement»

Le P.s.v.r (Parti de la sauvegarde des valeurs républicaines) entame, à partir de cette année, une série de congrès départementaux, préludes à la tenue de son premier congrès ordinaire, en 2011. Le premier rendez-vous de ces congrès départementaux se tient à Kinkala, le chef-lieu du département du Pool, les 4 et 5 mars prochain. A cette occasion, le président de ce parti, Michel Mampouya, explique, dans l'interview qu'il nous a accordée, l'enjeu de ce congrès et l'idéal de ce parti qui a choisi de promouvoir les valeurs républicaines, «pour faire la politique autrement».



Michel Mampouya.

\* Monsieur le président, nous n'allons pas revenir sur les conditions ou les raisons qui ont poussé à la création de votre parti, il y a trois ans. Mais, pourquoi le P.s.v.r, membre du R.m.p, ne se fait-il pas entendre?

\*\* Comme vous le savez, le P.s.v.r est membre du R.m.p, le Rassemblement de la majorité présidentielle et, comme tel, il concourt aux activités de ce groupement politique sur tous les plans. Mais, en tant qu'entité spécifique, jouissant de son autonomie, le P.s.v.r ne se prive pas de travailler à son ancrage dans le pays, quoique ses actions soient parfois insuffisamment médiatisées. Nous avons, récemment, conduit une campagne de restructuration des instances du parti, dans le département du Pool. Elle s'est achevée le 13 décembre dernier. Ce travail se poursuit dans les autres localités de la République.

\* Vous êtes une ancienne grande figure du M.c.d.d.i où vous avez, successivement, occupé les fonctions de chef du département de l'organisation, de secrétaire général adjoint, puis de président par intérim durant l'exil du président Bernard Bakana Kolélas. Qu'avez-vous ressenti à sa mort?

\*\* J'ai eu une relation très puissante et ininterrompue jusqu'à son départ en exil, le 15 octobre 1997. Comme vous pouvez le comprendre, il n'y a pas de séparation sans douleur! Aussi ai-je participé au deuil qui a touché sa famille. Avec sa disparition, c'est une grande icône de la politique congolaise qui nous a quittés.

\* Comment se fait-il que le P.s.v.r n'ait pas eu d'élus nationaux et locaux, lors des dernières consultations électorales, alors que son président est un homme politique d'envergure?

\*\* Le P.s.v.r est une très jeune formation politique, en pleine croissance, qui évolue au milieu des partis rompus aux pratiques électorales. Donnons-lui le temps de prendre de l'écorce.

\* Au Congo, les partis politiques poussent comme des champignons. Il doit y en avoir près d'une centaine. En quoi le P.s.v.r se distingue-t-il des autres partis politiques?

\*\* A sa création, le P.s.v.r a été perçu, par certains, comme un parti de plus dans la multitude des partis et associations qui fourmillent dans l'espace politique congolais. Et, pourtant, son nom, Parti de la sauvegarde des valeurs républicaines, recèle tout un programme politique. En effet, le P.s.v.r est né en réplique aux antivaleurs devenues un fléau observable dans toutes les cellules de notre société et qui se traduit par la dégradation des mœurs, la perte des repè-

res et donc de la boussole. Notre action veut s'inscrire dans une volonté partagée de faire la politique autrement pour, au final, gérer la République autrement, en privilégiant l'intérêt général et le mieux être de nos compatriotes.

\* Dois-je alors conclure que vous avez applaudi de vos deux mains le dernier discours d'investiture du président Denis Sassou Nguesso?

\*\* Dans la salle du palais du parlement, j'étais, croyez-moi, parmi les plus heureux d'entendre le président Denis Sassou Nguesso fustiger les antivaleurs avec une vigueur rare, devant son peuple et en présence de ses collègues chefs d'Etats étrangers. Cette proclamation vibrante du premier magistrat de notre pays, devrait inciter les forces vives, dans leurs diversités, à créer une véritable convergence pour lutter contre ce fléau tant décrié. Le soutien du P.s.v.r à cette approche présidentielle de la gouvernance est ferme et restera à la hauteur de son idéal.

\* Etes-vous sûr que votre discours est suffisamment convaincant pour mobiliser les Congolais?

\*\* L'écrasante majorité des

Congolais est consciente de ce que, seule, la mise en œuvre des valeurs fondamentales fera, par exemple, reculer la corruption tentaculaire et l'impunité. De toutes façons, ce sont ces mêmes valeurs que la morale chrétienne traduit par la proclamation des dix commandements de Moïse: «Tu ne tueras pas; tu ne voleras pas; tu ne mentiras pas», etc. Ainsi, notre peuple, qui ne demande pas mieux pour ce Congo si riche en ressources naturelles, s'y retrouvera facilement. Les valeurs chrétiennes que je cite en exemple sont également inscrites dans le code moral de la société traditionnelle congolaise. Tenez, dans nos villages, les portes des maisons étaient sans serrures et il n'y avait cependant pas de vols.

\* Comment procéder concrètement?

\*\* Il faut, naturellement, agir sur l'homme, le citoyen congolais, en faire la première institution, en investissant de façon massive et en profondeur, dans sa transformation.

\* Envisagez-vous de tenir un congrès pour votre parti?

\*\* Notre parti va atteindre ses cinq ans de vie, le 16 juillet 2011, date anniversaire de son congrès constitutif de juillet 2006. Prélude au premier congrès ordinaire qui interviendra donc l'année prochaine, notre parti a initié, cette année, un programme de congrès départementaux, en commençant par le département du Pool, les 4 et 5 mars prochain à Kinkala.

\* Avez-vous, Monsieur le président, un mot particulier à l'endroit des militants du P.s.v.r?

\*\* Bien sûr et merci! Je les convie, tous, à œuvrer à la réussite des congrès départementaux programmés pour cette année, afin que le congrès ordinaire de 2011 marque un tournant décisif dans la vie de notre parti. Enfin, j'exhorte les militants du P.s.v.r à accomplir leurs devoirs statutaires à travers, notamment, l'acquiescement des cotisations et autres obligations, car la force d'un parti naît de la volonté de sa base de se prendre en charge. Le progrès, l'indépendance et l'autorité du parti en dépendent.

Propos recueillis par Serge Armand ZANZALA

Dynamique Sassou-Nguesso pour la Cuvette-Ouest

Jean-Daniel Ovaga appelle à plus d'engagement et de rigueur

Dix huit jours après la sortie officielle de leur association, les membres du commissariat exécutif et de la commission de contrôle de la D.s.n.c.o (Dynamique Sassou-Nguesso, pour la Cuvette-Ouest) étaient en session inaugurale, jeudi 11 février 2010, à l'hôtel Saphir, à Brazzaville, sous la direction de leur président, le docteur Jean Daniel Ovaga. Outre l'adoption du programme d'activités qui a constitué l'unique point inscrit à l'ordre du jour, le président Jean Daniel Ovaga a annoncé l'organisation, au mois d'avril prochain, à Brazzaville, d'un colloque scientifique sur le thème: «Enjeux de la municipalisation accélérée dans la Cuvette-Ouest».



Jean Daniel Ovaga.

Ils étaient tous là, les membres du comité exécutif et de la commission de contrôle de la D.s.n.c.o, contents de se retrouver, après l'euphorie du 24 janvier dernier, dans la salle polyvalente de la mairie de Ouenzé. La grande banderole placée à l'entrée principale de la salle, portait les écrits: «Donnons la priorité à la Cuvette-Ouest». A cette session, figurait un seul point à l'ordre du jour, à savoir: l'examen du programme d'activités. Celui-ci a été adopté à l'unanimité. Ce programme, qui constitue une sorte de feuille de route d'action à venir de la D.s.n.c.o, va permettre, à cette organisation, de mettre en place ses instances de base et intermédiaires, au niveau des départements. La campagne de structuration

sera, bientôt, lancée. Les travaux de cette session ont démarré par la lecture de la décision portant convocation de celle-ci, lue par le commissaire général, porte-parole de la D.s.n.c.o, Michel Rodriguez Abiabouth. Dans son mot de circonstance, le président de la D.s.n.c.o s'est réjoui de constater que leur organisation se dote d'une feuille de route devant guider son action. Il a invité ses collègues membres du commissariat exécutif et de la commission de contrôle à beaucoup de plus de détermination, d'engagement, de rigueur et surtout d'excellence dans l'accomplissement de leurs tâches. Ensuite, il a annoncé le colloque scientifique que la D.s.n.c.o entend tenir au mois d'avril 2010, à Brazzaville, sur

le thème: «Enjeux de la municipalisation accélérée dans la Cuvette-Ouest», avec la participation de toutes les personnes acquises au développement de ce département. Les membres des instances dirigeantes de l'association se sont aussi prononcés sur sa structuration dans le département de la Cuvette-Ouest, à la fin de ce mois de février. Ils ont aussi, par ailleurs, salué l'accession de notre pays, le Congo, à l'initiative pays pauvres très endettés.

Pascal Azad DOKO

# Caractéristiques, mécanisme et origine de la dette du Congo

**L**e Congo, notre pays, a, enfin, accédé au point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (I.p.p.t.e), les 26 et 27 janvier 2010, au F.m.i, d'abord et ensuite à la Banque mondiale. Ce point était flottant depuis septembre 2009. Il faut reconnaître que les efforts consentis par le gouvernement ont été considérables.

Mais, quelle est l'origine de notre dette? A quoi sert l'I.p.p.t.e? Pourquoi avions-nous adhéré à un mécanisme qui, visiblement, diminue notre souveraineté nationale, une chose si honteuse? Ces questions m'ont souvent été posées par mes étudiants et même par certains cadres qui ne comprennent pas qu'un pays forestier et pétrolier, comme le nôtre, donc de ce fait riche, puisse accepter de perdre parfois sa souveraineté dans les choix économiques et devenir pauvre et très endetté. Certains parlementaires se posent aussi ces questions. Cet article est une tentative simplifiée de répondre à ces interrogations légitimes et de mettre à la disposition du grand public des informations disponibles sur des sites Internet spécialisés ou dans la documentation réservée aux spécialistes et praticiens de la finance internationale, ou encore, aux cadres congolais -peu nombreux- qui ont suivi le dossier du Congo sur le processus I.p.p.t.e. Nous allons, donc, projeter une lumière sur la dette des pays pauvres, voir comment elle s'est constituée, dégager quelques constats, chiffres et leçons pour l'avenir et pour le Congo et, enfin, décrypter le fonctionnement du mécanisme Initiative en faveur des Pays pauvres très endettés.

## Caractéristiques, catégories, origine et historique de la dette

Pour mieux comprendre la dette du Congo, il faut analyser la dette du tiers-monde, dans son ensemble. Cette approche permet de percevoir la dette comme une politique financière internationale bien pensée, organisée et que notre pays, en réalité, ne pouvait pas s'en échapper.

La dette du tiers-monde est une dette extérieure contractée par les pays du tiers-monde (le terme «tiers-monde» est toujours employé, bien qu'on lui préfère souvent d'autres expressions telles que «pays en voie de développement» (P.v.d) ou pays en développement (P.e.d)). Les P.e.d ont, souvent aussi, une dette intérieure importante. Cet article traitera uniquement de la dette extérieure. Il ne faut pas perdre de vue que les pays développés ou industrialisés sont, souvent, très endettés. Mais, à la différence des P.e.d, ils ont la capacité de rembourser leur dette. C'est le cas des Etats-Unis d'Amérique, de la France ou du Japon.

### Caractéristique de la dette:

La dette des P.e.d correspond tant à des prêts souverains (contractés auprès d'autres Etats, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement (B.a.d), de la Banque interaméricaine (B.i), etc, que des financements privés (prêts bancaires, obligations placées auprès de



Alain Marius Ngoma-Kessy.

fonds de placement...). On parle de dette insolvable pour décrire une dette extérieure dont les intérêts sont supérieurs au Produit intérieur brut (P.i.b) du pays concerné, cette dette devenant par conséquent impossible à rembourser. Certains considèrent qu'il s'agit d'une forme d'oppression ou de mainmise des pays riches sur les pays pauvres, qui se trouvent ainsi en état de subordination. Tout banquier arrête de vous prêter dès que vous êtes insolvable. Or, le F.m.i et la B.m continuent de prêter à nos Etats insolvables. C'est assez paradoxal. En réalité, les pays développés n'ont plus vraiment besoin du F.m.i et de la B.m. Ces institutions trouvent leur raison d'être essentiellement dans l'existence des Etats sous-développés, en quête permanente de sources de financement extérieures.

### Catégories de la dette

On peut identifier deux types de dettes publiques: la dette intérieure et extérieure. La dette intérieure est la somme d'argent qu'un Etat doit à des institutions ou personnes dans son pays. Elle est constituée des salaires, des factures impayées pour des services rendus à l'Etat, des ambassades et consulats non entretenus, etc. Ce n'est pas, comme nous l'avons dit plus haut, l'objet de notre propos. La dette publique extérieure est la somme d'argent qu'un Etat doit à des institutions ou personnes étrangères. Elle se compose de la dette privée, bilatérale et multilatérale. Elle se négocie au niveau des «clubs» dont les plus célèbres et connus sont les clubs de Londres et de Paris.

### Dette privée

Somme d'argent qu'un Etat doit à une banque ou à une entreprise privée. Elle n'est pas incluse dans la dette intérieure. Financement obtenu auprès des banques. C'est aussi le cas des avances sur des revenus pétroliers attendus qu'un Etat sollicite auprès des sociétés pétrolières, par exemple. Le prix du baril et le taux de change du dollar sont fixés de commun accord et sont souvent très bas, ne reflétant pas le marché. On parle alors de bradage, d'hypothèque ou de vente à vil prix. Les statistiques à ce niveau sont: (P.e.d: 670 milliards de dollars américains; pour le Congo: 800 millions de dollars).

### Dette bilatérale

Somme d'argent qu'un Etat doit à un autre Etat. Cette dette, pour le Congo, envers la Chine est en augmentation, les chiffres ne sont pas disponibles. On sait que, souvent, Pékin préfinance les grands

projets dans les P.e.d. L'essentiel de la dette du Congo est concentré au niveau bilatéral. Les statistiques sont les suivantes: (P.e.d: 290 milliards de dollars américains dont le Congo: 4 milliards de dollars).

### Dette multilatérale

Somme qu'un Etat doit à une institution financière internationale (I.f.i). Il s'agit, généralement, de la Banque mondiale, du F.m.i, qui sont aussi appelés les institutions de Bretton Woods (parce que créées dans cette ville américaine, après la seconde guerre mondiale), et de la Banque africaine de développement (B.a.d). Cette dette, par son poids, vient en deuxième position pour notre pays. Les chiffres disponibles sont: (P.e.d: 370 milliards de dollars dont le Congo, 1,3 milliards de dollars).

## Origine et historique de la dette

Années 60: après la seconde guerre mondiale, beaucoup de dollars prêtés par les Etats-Unis d'Amérique à l'Europe, dans le cadre du plan Marshall, circulent. Pour que ces dollars rapportent, ils sont

prêtés avec un taux d'intérêts très bas (3%) aux nouveaux pays indépendants. Il faut aussi savoir qu'en même temps que nous accédions à l'indépendance, nous héritions de la dette de l'Etat colonial. Les compteurs de la dette n'étaient pas remis à zéro.

Au cours des premières décennies suivant la décolonisation, des organisations internationales faisant office de créanciers multilatéraux, telles que la Banque mondiale et le F.m.i, prêtèrent, massivement, aux Etats du Sud, les dollars de l'après-guerre. Les fonds étaient, souvent, destinés à la construction de grands projets d'infrastructure, comme des barrages ou des autoroutes, des chemins de fer ou encore au développement d'une stratégie dite d'industrialisation par substitution des importations, qui vise à permettre l'essor d'une production nationale capable de remplacer les importations provenant des pays industrialisés.

Parallèlement, un certain nombre de régimes dictatoriaux, voire néocoloniaux, imposés ou soutenus par des puissances étrangères, se financèrent massivement par des em-

prunts utilisés pour mener des guerres civiles ou pour exercer des campagnes de répression à l'encontre de leurs propres populations.

En Amérique centrale et en Amérique du Sud, de telles politiques furent conduites au nom de la sécurité nationale, avec le soutien actif des Etats-Unis d'Amérique auprès de forces armées dédiées au maintien de la sécurité intérieure. Ainsi, les guerres civiles générèrent l'accumulation de dettes substantielles au Guatemala, au Salvador et en Colombie. En Haïti, le régime dictatorial de Duvalier eut recours massivement à l'emprunt, engendrant une dette dont la reconnaissance fut, en 1995, sous la pression des Etats-Unis, la condition sine qua non du retour du président Jean-Bertrand Aristide alors en exil. Certaines campagnes militaires intrusives, comme les invasions du Timor oriental par l'Indonésie, de l'Angola (guerre pour le contrôle du nouvel Etat entre le M.p.l.a et l'Unita), de la Namibie lutte de Swapo et de l'Ouganda par l'Afrique du Sud, ou de l'Iraq par l'Iraq, conduisirent également à un endettement extrême. Plus récente et proche de

nous, la facture de la présence de la Monuc en RDC est comptabilisée comme dette de ce pays et sera tôt ou tard payée par le gouvernement.

### Années 70

En 1973, le prix du pétrole quadruple sur le marché international, lorsque certains membres de l'O.p.e.p (Organisation des pays exportateurs de pétrole), ont décidé d'une forte augmentation du prix du pétrole qui résulta en un enrichissement considérable des Etats arabes producteurs: conséquence, les économies du Nord tombent en panne et les Occidentaux réduisent leur consommation de pétrole, la production pétrolière baisse. Entre temps, les pays arabes pétroliers membres de l'Opep ont déjà gagné beaucoup d'argent et choisirent de confier les fonds ainsi générés à de grandes banques occidentales, pour les fructifier. Comme celles-ci ne voulaient pas laisser dormir ces sommes colossales, elles furent prêtées aux pays du tiers-monde, car il fallait trouver de nouveaux consommateurs de cette masse d'argent et des prêts à accorder. Les P.e.d vont encore servir de solution. C'est la naissance et recyclage des pétrodollars. (A suivre).

Alain Marius

NGOMA-KESSY

Ph.D en Economie Forestière  
Enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi

### Réaction de l'opposition

(Suite de la page 3)

«Dans quelques semaines, nous allons procéder au recensement administratif. Cette tâche principale a pour objectif la connaissance exhaustive de l'effectif de la population congolaise et étrangère, l'élaboration des monographies des quartiers et villages, l'identification des personnes en vue de la délivrance des cartes nationales d'identité et l'enregistrement systématique à l'Etat-civil, des enfants non détenteurs de l'acte de naissance».

L'enjeu majeur de ce recensement étant les élections législatives de 2012, il est nécessaire que ce recensement soit réalisé de façon consensuelle par une commission paritaire, composée à égalité par des représentants de la majorité et ceux de l'opposition, pour garantir la fiabilité du corps électoral qui en sortira. Il est impératif de tirer toutes les leçons des élections passées, pour éviter, en 2012, la répétition des graves dysfonctionnements constatés par tous, y compris par les observateurs internationaux, lors des élections législatives de 2007, des locales de 2008 et de l'élection présidentielle de 2009. Il nous faut tirer les enseignements de l'expérience positive de 1997, au cours de laquelle le pouvoir et l'opposition avaient, de façon consensuelle, mis en place une commission nationale du recensement administratif spécial, relative à l'élection présidentielle de 1997 et comprenant, une sous-commission politique, une sous-commission technique et des commissions locales créées dans les districts et les arrondissements. Cette démarche consensuelle permettra, à n'en pas douter, de dissiper la suspicion qui entoure aujourd'hui, les relations entre le pouvoir et l'opposition en matière électorale. Le gouvernement doit cesser de persister dans ses initiatives unilatérales.

Du reste, le président de la République a indiqué, dans une interview à Radio France internationale, le 2 février 2010, que le gouvernement pratiquait, en permanence, le dialogue et que l'opposition, en demandant la tenue d'un vrai dialogue entre le pouvoir et l'opposition sur les élections de 2012, défonce des portes ouvertes. Il a réitéré cette idée au cours de l'audience qu'il a accordée aux responsables des centrales syndicales, le 7 février 2010, en indiquant qu'il était pour le dialogue permanent entre le pouvoir et les forces vives de la nation. Le moment est venu de passer de la parole aux actes et de donner la preuve que le gouvernement veut réellement dialoguer avec l'opposition. C'est aussi cela, le gouvernement par la preuve dont le pouvoir parle tant ces derniers temps.

Les négociations sociales entre le gouvernement et les centrales syndicales

## Les négociations sociales entre le gouvernement et les centrales syndicales

Les négociations sociales entre le gouvernement et les syndicats des travailleurs constituent un autre point de fixation de l'attention de l'opinion nationale. On se rappelle, en effet, qu'au mois de décembre 2009, pour calmer les ardeurs des travailleurs qui revendiquaient l'application de l'accord conclu en 2008 entre le gouvernement et les syndicats au sujet de la levée, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010, de la mesure de blocage des effets financiers des avancements des fonctionnaires, le gouvernement leur avait demandé de prendre leur mal en patience et promis que leur situation serait résolue dès que le Congo accèderait au point d'achèvement de l'initiative P.p.t.e. Maintenant qu'il a atteint ce point d'achèvement, le gouvernement change son fusil d'épaule, choisit le double langage et entonne la trompette de la prudence et de la rigueur. Les travailleurs sont accusés de mettre en péril le processus de réduction de la dette du pays par des attitudes irresponsables comme en 1989. La promesse de lever la mesure de blocage des effets fi-

nanciers des avancements est renvoyée aux calendes grecques. Les travailleurs sont invités à faire preuve de responsabilité et à continuer de vivre durement aujourd'hui, pour vivre mieux demain. On connaît la musique.

Rechercher, à tout prix, à établir un lien entre l'atteinte du point d'achèvement et l'amélioration de la situation sociale de la population en général, et, des travailleurs en particulier, relève de la duperie au moment où le budget de l'Etat dégage des excédents très importants.

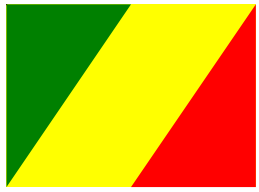
Le Front des partis de l'opposition congolaise (F.p.o.c) n'est pas surpris par le revirement à 180° du gouvernement, car, la position fondamentale du président de la République sur l'amélioration de la situation sociale des travailleurs avait été rendue publique par le ministre des finances, M. Gilbert Ondongo, lors de la présentation au parlement, du projet de budget de l'Etat, exercice 2010. A cette occasion, le ministre avait déclaré en substance: «La révision de la situation sociale des travailleurs ne peut être adossée sur les recettes pétrolières qui sont, par essence, des ressources aléatoires et incertaines. Elle ne sera envisagée que lorsque les ressources hors-pétrole qui sont des ressources pérennes le permettront. L'année 2010 sera consacrée au recensement des effectifs de la fonction publique et aux études sur l'incidence financière d'une éventuelle revalorisation de la grille indiciaire de la fonction publique». Ce gouvernement, dont les membres ne sont préoccupés que par leurs intérêts personnels et qui ne pensent qu'à s'enrichir à des fins personnelles, ne fera rien pour améliorer la situation sociale des populations en général, des travailleurs en particulier.

## La préparation du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance nationale

La preuve en est que, pendant qu'il refuse obstinément, mal-

gré l'embellie financière générée par la bonne tenue du prix du baril du pétrole sur le marché, d'appliquer l'accord qu'il a signé avec les centrales syndicales en 2008, il projette d'organiser, avec faste, le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo. Ici, il ne parle plus, ni de prudence, ni d'acte irresponsable, ni de rigueur. Une commission d'organisation a même déjà été mise en place. Un budget colossal a été élaboré (27 milliards de francs Cfa). Comment peut-on envisager d'engloutir des sommes astronomiques dans des fêtes et pour une indépendance dont le bilan est très largement négatif? Comme chacun le constate, après cinquante ans d'indépendance, le Congo n'a ni une agriculture, ni une industrie digne de ce nom. Il continue d'importer tous les produits manufacturés et les produits agro-alimentaires qu'il consomme. Chaque année, il dépense plus de 120 milliards de francs Cfa au titre des importations des produits agro-alimentaires. Aujourd'hui, plus de 70% de Congolais vivent en dessous du seuil de pauvreté. Alors, que va-t-on fêter pompeusement, le 15 août 2010? La misère du peuple congolais ou les fortunes colossales des dirigeants du pouvoir?

La question sociale et la question électorale sont des questions sensibles qui requièrent des réponses appropriées et urgentes pour éviter au pays de nouveaux soubresauts socio-politiques aux conséquences désastreuses. Le gouvernement devrait y prêter une attention particulière, au lieu de chercher à ruser et à jouer avec le feu. Le Congo est notre patrimoine commun. Tous les Congolais ont droit à un égal accès à la richesse nationale. Le gouvernement de la République a l'impérieux devoir de promouvoir, dans les faits, la justice sociale, c'est-à-dire une répartition rationnelle et équitable du revenu national. Légitimement, tous les Congolais veulent vivre mieux. C'est là un défi majeur. Au gouvernement de tout mettre en œuvre pour ne pas le perdre.



REPUBLIQUE DU CONGO  
 PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN(PEEDU)Cofinancement Congo/  
 Banque Mondiale B.P: 2099 BRAZZAVILLE  
 Tél: [00 242] 556 87 87 Fax: [00 242] 281 59 07



## AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES DU PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)

Project ID – P106975

1. Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale pour le Développement (IDA) ont l'intention de financer conjointement le Projet Eau, Électricité et Développement Urbain (PEEDU) pour un montant total de US\$125.5 millions et se proposent d'utiliser les fonds pour régler des fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre de ce projet. Le projet comprendra trois (3) composantes subdivisées en activités:

Composante I: Infrastructures Urbaines et Services

Sous composante A – Infrastructures Urbaines et Services:

- Construction /réhabilitation de 36 km de réseau de routes secondaires et tertiaires (19 Km à Brazzaville et 17 km à Pointe Noire);
- Construction et réhabilitation de 10 centres de santé intégrés à Brazzaville et Pointe-Noire;
- Construction/ réhabilitation de marchés publics locaux à Brazzaville et Pointe Noire;
- Traitement et protection de 60,000 m2 de sites menacés par l'érosion à Brazzaville;
- Suivi et contrôle des travaux.

Sous composante B: Appui institutionnel:

- Mise à jour des plans directeurs d'urbanisme de Brazzaville et Pointe Noire.

Composante II: Appui au secteur de l'Eau

Sous composante A – Améliorer et Développer les services d'approvisionnement en eau potable à Brazzaville et Pointe Noire:

- Travaux de pose de 212 km de canalisation d'eau potable (Brazzaville

172 km et Pointe-Noire 40km);

- Réalisation de branchements individuels (Brazzaville 33 000 et Pointe-Noire 20 000)
- Réalisation de compteurs à la consommation pour les branchements individuels (Brazzaville 33 000 et Pointe-Noire 20 000);
- Travaux d'installation de 175 branchements collectifs par bornes fontaines (Brazzaville 100 et Pointe-Noire 75);
- Études d'impact environnemental et social.

Sous composante B – Appui aux réformes du secteur de l'eau:

- B1 Renforcement des capacités et assistance technique;
- Etude sur la demande et la réforme des tarifs d'eau;
- B2 Contrat de service: Sélection d'un opérateur privé;
- B3 Fonds de réparation et de réhabilitation (Fonds R.R.R);
- B4 Contrôle et évaluation – Audit et supervision des travaux.

Composante III: Appui au secteur de l'Électricité

Sous composante A – Appui au Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH) pour la réforme du secteur de l'électricité et la Société Nationale d'Électricité (SNE):

- Étude Diagnostic sur la réforme du secteur de l'électricité.

Sous composante B – Appui au Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH) pour la mise en œuvre des réformes:

- Etudes sur la demande et la réforme des tarifs d'électricité;
- Mise à jour du cadre juridique et réglementaire de l'Agence de Régulation du secteur de l'Électricité (ARSEL);
- Assistance technique au MEH pour

le renforcement de capacités dans le cadre de l'exécution des budgets et les plans d'investissements dans le secteur.

2. Les marchés financés par les fonds du projet seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les Directives «Passation des Marchés Financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA, Mai 2004, mises à jour octobre 2006». Les consultants seront choisis conformément aux Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, Mai 2004, mises à jour octobre 2006».

3. Les avis relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale de la Banque mondiale seront publiés, dès leur communication, dans UN Développement Business (UNDB online), dans Developpement Gateway's (dgMarket) et dans les journaux de diffusion nationale.

4. Les soumissionnaires potentiels satisfaisant aux critères de provenance ou ceux ayant besoin de renseignements complémentaires, devront s'adresser à l'adresse suivante: Unité de Coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU); 2<sup>ème</sup> étage du siège du Ministère du travail et de la Sécurité Sociale, Place de la Grande Poste - Brazzaville – République du Congo.

Email: pedu\_congo@yahoo.fr  
 Tél (242) 5568787.

*Fait à Brazzaville, le 11 février 2010.*

Le Coordonnateur de l'UCP-PEEDU  
 Maurice BOUESSO./

Message des évêques du Congo pour le Carême 2010

La justice de Dieu s'est manifestée moyennant la foi au Christ (Rm 3, 21-22)

Nous publions, en intégralité, le Message des évêques du Congo pour le Carême 2010.

Chers Frères et Sœurs, Bien-aimés de Dieu,

1. Au terme de notre Session pastorale annuelle qui a eu lieu, à Brazzaville, du 9 au 11 février 2010, Nous, vos évêques, vous adressons, ce message de carême, qui se veut un appel aux dons, comme effort de carême, pour les populations de Haïti et pour les réfugiés dans le Département de la Likouala. 2. Chaque année, à l'occasion du carême, l'Eglise nous invite à une révision de vie sincère, à la lumière des enseignements évangéliques.

Cette année dans son traditionnel message au Peuple de Dieu, pour le carême 2010, Sa Sainteté le Pape Benoît XVI nous propose quelques réflexions sur un sujet fondamental: celui de la justice, à partir de l'affirmation de Saint Paul: «La justice de Dieu s'est manifestée moyennant la foi au Christ.» (Rm 3, 21-22).

Justice: «donner à chacun ce qui lui est dû»

3. Dans le langage commun, nous dit le Saint-Père dans son Message, le mot «justice» revient à «donner à chacun ce qui lui est dû». Cependant, poursuit-il: «Ce qui est essentiel pour l'homme ne peut être garanti par la loi. Pour qu'il puisse jouir d'une vie en plénitude, il lui faut quelque chose de plus intime, de plus personnel et qui ne peut être accordé que gratuitement: nous pourrions dire qu'il s'agit pour l'homme de vivre de cet amour que Dieu seul peut lui communiquer, l'ayant créé à son image et à sa ressemblance. Certes les biens matériels sont utiles et nécessaires. D'ailleurs, Jésus lui-même a pris soin des malades, il a nourri les foules qui le suivaient et, sans aucun doute, il réproche cette indifférence qui, aujourd'hui encore, condamne à mort des centaines de millions d'êtres humains faute de nourriture suffisante, d'eau et de soins. Cependant, la justice distributive ne rend pas à l'être humain tout ce qui lui est dû. L'homme a, en fait, essentiellement besoin de vivre de Dieu parce que ce qui lui est dû dépasse infiniment le pain».

4. Dieu est attentif au cri de celui qui est dans la misère mais en retour demande à être écouté: il demande justice pour le pauvre (cf. Sir 4,4-5. 8-

9), l'étranger (cf. Ex 22,20), l'esclave (cf. Dt 15, 12-18). Pour vivre de la justice, il est nécessaire de sortir de l'illusion qu'est l'autosuffisance, de ce profond repliement sur soi qui est à l'origine de l'injustice. En d'autres termes, se convertir au Christ, croire à l'Evangile, implique d'abandonner l'enfermement sur soi-même, de découvrir et d'accepter sa propre indigence, son interdépendance avec les autres, ainsi que sa dépendance radicale vis-à-vis de Dieu, et enfin, de ressentir la nécessité du pardon de Dieu et de l'exigence de la solidarité. Fort de cette expérience, le chrétien est invité à s'engager dans la construction d'une société juste où tous bénéficient de conditions de vie respectant leur dignité humaine et où la justice fleurit avec par l'amour.

Effort de Carême 2010: pour l'aide à Haïti et aux réfugiés dans la Likouala.

5. Chers frères et sœurs, le temps du carême culmine dans le triduum pascal, au cours duquel encore, nous célébrerons la pleine manifestation de la justice divine, qui est plénitude de vie, d'amour et de salut. Que ce temps de pénitence soit pour chaque chrétien un temps de vraie conversion et d'intime connaissance du mystère du Christ, venu accomplir toute justice. C'est dans cette optique que nous voulons vivre ce Carême, en orientant «l'effort de Carême 2010» vers l'aide à apporter aux populations sinistrées d'Haïti et vers les réfugiés dans le Département de la Likouala.

6. Vous savez qu'un énorme tremblement de terre de magnitude 7 a frappé Haïti, près de la capitale Port-au-Prince, mardi 12 janvier 2010, provo-



Une vue des évêques et ordinaires du Congo.

quant une «catastrophe majeure» dans le pays le plus pauvre des Amériques et faisant craindre des centaines, voire des milliers de morts. Les bilans de ce séisme s'alourdissent de jour en jour: 150.000 personnes, dont l'archevêque de Port-au-Prince, auraient perdu la vie, selon le ministre haïtien de la Santé et 200.000 autres cadavres pourraient être enfouis sous les décombres. Pour ce qui concerne l'Eglise, l'action du réseau international Caritas prend de l'ampleur. Les besoins sont immenses: 3.000.000 d'habitants se sont réfugiés dans des camps d'abris temporaires. L'eau manque et les survivants dépendent largement des secours internationaux pour leur alimentation. Les hôpitaux sont débordés. L'électricité manque. Le tremblement de terre du 12 janvier en Haïti a frappé un pays lourdement endetté.

7. Dans le sillage du Saint-Père, le Pape Benoît XVI qui, dès le mercredi 13 janvier, a lancé un appel à «la générosité de tous face à la dramatique situation», Nous, évêques du Congo, à l'occasion du Carême 2010, lançons un appel à la solidarité, pour porter secours à nos frères et sœurs de Haïti, fortement éprouvés par ce tremblement de terre. Ce sera pour chacun et chacune de nous, notre effort de Carême. C'est ainsi que se manifestera, pour nous, «la justice de Dieu, moyennant la foi au Christ» (cf. Rm 3,21-22), qui consiste à «donner à chacun ce qui lui est dû» (cf. Message du Pape pour le Carême 2010).

8. Notre effort de Carême 2010 doit atteindre aussi, tout près de nous, les réfugiés installés dans les trois districts du Département de la Likouala: Im-

pfondo, Dongou et Bétou, où on les trouve disséminés sur 25 sites, selon les informations données par l'autorité publique. Il s'agit de quelque 25.000 personnes fuyant les violences interethniques dans le nord-ouest de la RDC et qui ont trouvé refuge chez nous. Le Réseau Caritas Congo et RDC est actif sur le terrain et fait appel à notre générosité, pour appuyer ses actions sur le terrain, pour venir au secours de nos frères et sœurs nécessiteux.

9. Cet «effort de carême» de chaque fidèle sera recueilli dans toutes nos paroisses du Congo, dans l'Archidiocèse de Brazzaville, dans les Diocèses de Pointe-Noire, Nkayi, Kinkala, Owando, Ouesso, et dans la Préfecture Apostolique de la Likouala. Il sera déposé dans les procures diocésaines et acheminé à Haïti et à Impfondo, selon l'intention des donateurs. Dans cet effort, nous vous souhaitons une bonne et sainte période de Carême. Que Dieu Tout-Puissant vous bénisse.

Pour les évêques du Congo:

1. Monseigneur Anatole MILANDOU, archevêque de Brazzaville.
2. Monseigneur Jean-Claude MAKAYA-LOEMBA, évêque de Pointe-Noire.
3. Monseigneur Daniel MIZONZO, évêque de Nkayi.
4. Monseigneur Yves Marie MONOT, évêque de Ouesso.
5. Monseigneur Jean GARDIN, Préfet apostolique de la Likouala.
6. Monseigneur Louis PORTELLA-MBUYU, Evêque de Kinkala
- Administrateur apostolique d'Owando
- Président de la Conférence épiscopale du Congo

1<sup>er</sup> dimanche de Carême C

Le Carême: un temps de désert

Textes: Dt 26, 4-10; Rm 10, 8-13; Lc 4, 1-13

Chers frères et sœurs,

Le premier dimanche de Carême de chaque année, nous allons au désert avec le Christ, «poussés par l'Esprit». L'évangile de ce jour nous parle de la tentation de Jésus au désert. On peut se demander: pourquoi l'Esprit conduit Jésus au désert, précisément? Le désert est, littéralement, le lieu sans parole (pŌNè midbar). Et Jésus, la Parole de Dieu faite chair, en allant au désert, va «dire» la présence de Dieu dans le lieu sans vie. L'image du démon tentateur dans le désert symbolise l'absence de vie, et Jésus, en triomphant des tentations du démon, montre qu'il est venu donner la vie, qui triomphe des forces du mal. Le désert est le lieu de solitude, de manque, de tentation, mais aussi le lieu de silence et de prière, de descente au fond de soi-même, de rencontre et d'accueil de Dieu et, grâce à Dieu, de victoire sur le mal, de naissance à une vie nouvelle. Le désert pour Jésus (et pour nous le temps de Carême), c'est l'occasion offerte de prouver la sincérité de son amour filial pour le Père, au milieu de l'épreuve, de lutter contre le mal, contre ce qui peut détourner de Dieu. La victoire de Jésus au désert face au diable est le fruit du temps de prière et de recueillement qu'il a passé auprès du Père.

Entrer en Carême, comme dans une expérience du désert, commence donc par l'accueil du silence en tant que lieu de rencontre de Dieu. Il s'agit de créer, là où nous sommes, au milieu de nos quartiers mouvementés, des moments de silence où nous entrons en colloque avec Dieu. Les Pères du désert (qui ont vécu en Egypte au 4<sup>e</sup> siècle) faisaient remarquer que la parole est l'instrument du monde présent et le silence, le mystère du monde à venir. Pour qu'une parole soit fructueuse dans le monde présent, il faut qu'elle vienne du monde futur, remplie de la force du silence de Dieu. Pour ces Pères, entrer dans le silence du désert, c'était comme faire un premier pas vers le monde à venir, où Dieu sera tout en tous, c'est entrer en Dieu. Selon les mots du prophète Isaïe, notre Dieu est un Dieu qui se cache (Is 45, 15). Notre Dieu n'est pas absent, mais il se cache. Autrement dit, il s'est, de toute éternité, retiré dans le silence. Le silence est comme la manière d'être de notre Dieu. Pour le rencontrer, il faut emprunter le chemin du silence: le chemin vers le silence de Dieu est un cheminement dans le silence. Un tel cheminement est enrichissant quand le silence n'est pas vide et absence, mais plénitude et présence; lorsqu'il n'est pas le silence humain de l'embarras, de la honte et de la culpabilité, mais le silence divin riche d'amour.

Dans notre société où le bruit des bars, du fer et de l'acier étouffe l'épanouissement du silence comme sol de germination d'une prière du cœur, il convient de saisir le Carême comme un temps favorable, un temps de cheminement dans le désert, c'est-à-dire, dans le lieu sans parole. C'est cette expérience du désert qui permet de lutter contre la tentation du pouvoir, de l'idolâtrie et de la flatterie de ceux qui peuvent nous donner «à manger» pour régner sur nous: manger, n'est-ce pas la première tentation? Vouloir tout transformer en nourriture est le premier niveau de la déchéance morale, selon l'esprit du commandement de Dieu à Adam: «tu ne mangeras pas». Entrer en Carême c'est, d'une certaine manière, entrer au désert, c'est créer en soi et autour de soi un climat et des temps de recueillement. Le Carême comme temps de désert a une dimension cosmique: il est l'avènement d'un monde nouveau où s'harmonisent la présence de Dieu et les énergies humaines. Il dépend en partie de nous, de notre volonté et de notre foi, d'en faire un nouveau commencement avec notre Dieu: c'est la conversion. En Jésus, l'homme pécheur est réconcilié avec le ciel et la terre. Il s'agit d'une gigantesque mutation cosmique où les forces opposées sont transformées et réconciliées en la personne de Jésus. C'est lui qui, par sa victoire sur le diable, a rouvert les portes du paradis. Le Carême nous est offert pour intégrer dans notre vie une dimension essentielle de la conversion: la réconciliation avec ceux qui s'opposent à nous, avec nos ennemis.

Fr. Claver BOUNDJA, O.P.

Publication du «Guide 2010 de l'Eglise catholique de France»

L'édition 2010 du «Guide de l'Eglise catholique en France» sort en librairie ce vendredi 19 février 2010.

Le «Guide de l'Eglise catholique en France», a été mis à jour et complété par le Service information-communication de la Conférence des évêques de France.

Destiné aux institutionnels, aux journalistes, au monde associatif et aux particuliers à la recherche d'une information ou d'un contact, le «Guide de l'Eglise catholique en France» rassemble toutes les données utiles à jour, tant au niveau national que diocésain.

Pratique et convivial, il comporte notamment les rubriques et informations suivantes:

**Saint-Siège:** organismes et responsables de la Curie romaine, contacts utiles dont la salle de presse, présentation des cardinaux français...

**Diocèse de France métropolitaine et d'outre-mer:** avec les coordonnées de chaque évêché, celles de leur service de communication, les données chiffrées par diocèse...

**Conférence des évêques de France:** rôle et fonctionnement de ses instances, nom des présidents et secrétaires, et leurs coordonnées.

**Europe:** coordonnées des services d'information des conférences épiscopales des pays européens, du Conseil des conférences épiscopales d'Europe, de la Commission des évêques de la communauté européenne.

**Mouvements et associations de fidèles laïcs:** classés par thème (Action catholique, enfants et jeunes, mouvements familiaux, Renouveau, solidarité, etc.) avec une présentation détaillée et les coordonnées de leurs responsables.

**Statistiques:** données chiffrées à jour sur les baptêmes, mariages, ordinations, charges et

ressources financières de l'Eglise, enseignement catholique...

Le répertoire, en fin d'ouvrage, permet de trouver en quelques instants l'information recherchée.

A noter: l'organigramme de la Conférence des évêques (en pp. 160-161) donne une vue d'ensemble des instances nationales de l'Eglise catholique en France.

Les coordonnées des aumôneries catholiques des communautés étrangères et des Dom sont listées, ainsi que celles des séminaires.

MESSAGE DE CONDOLEANCES

Au supérieur provincial de la congrégation montfortaine des Frères de Saint Gabriel

J'ai appris avec une pénible surprise, le coup dont votre famille religieuse vient d'être frappée. La dernière fois que j'ai vu le Frère Marie Alphonse, il semblait être en parfaite santé et promis à une longue et heureuse vieillesse. Je le connaissais assez pour apprécier son intelligence, restée si vive, et sa grande bonté pour tous et surtout pour les enfants.

Il ne m'est pas possible de me rendre aux obsèques, je suis retenu pour des obligations pastorales. Mais croyez que je prends la part la plus sincère à votre chagrin et recevez, révérends Frères, l'expression de mes sentiments attristés et fidèlement sympathiques.

«Seigneur, tu es le repos après la fatigue, tu es la vie après la mort: accorde à notre Frère Marie Alphonse la joie qui ne finit pas!»

Ouesso, le 15 février 2010  
Monseigneur Yves Marie MONOT  
Evêque de Ouesso

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
 CABINET  
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES  
 DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
 Unité d'Exécution de Projet  
 N° \_\_\_\_\_ MFBPP-CAB/PRCTG-UEP.  
 REPUBLIQUE DU CONGO  
 Unité \* Travail \* Progrès

## AVIS DE RECRUTEMENT

D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DE MARCHES ADJOINT DE L'UNITE D'EXECUTION DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE

### 1- Contexte:

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un financement pour l'exécution du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) et a l'intention de recruter un (1) Spécialiste en Passation des Marchés Adjoint pour l'Unité d'Exécution du Projet (UEP) PRCTG.

Lieu de travail: Brazzaville

Durée du contrat: douze (12) mois.

### 2- Termes de références des Consultants Spécialistes en Passation des Marchés:

Le Spécialiste en passation des marchés Adjoint est placé sous l'autorité directe du Spécialiste en Passation de Marchés de l'UEP à qui il rend compte de ses activités. A ce titre, et à la demande du SPM il travaille en étroite collaboration avec tous les autres services de l'UEP ainsi que les services administratifs et techniques des Agences d'exécution du Projet.

Sans que ceci ne soit limitatif, il exécutera les tâches suivantes:

- Participer avec la section Suivi-Evaluation à l'élaboration des TDRs et des spécifications techniques en collaboration avec les AEP;
- Participer à la préparation des avis généraux de passation de marchés;
- Participer à l'élaboration des plans annuels de passation de marchés;
- Assister le SPM dans la préparation des dossiers d'appel d'offres;
- Produire des fiches chronologiques de suivi trimestriel des marchés et des contrats;
- Organiser et participer aux séances d'ouverture des plis;
- Assister aux séances d'analyse et d'évaluation des manifestations d'intérêt et des offres;
- Aider le SPM à l'élaboration des comptes rendus ou procès verbaux des séances d'ouverture des plis, des rapports d'analyse et d'évaluation technique et financière des offres, ainsi que celles re-

latives à l'attribution et aux négociations des marchés et des contrats;

- Centraliser les requêtes émanant des soumissionnaires et fournisseurs;
  - S'assurer comme le SPM que les dossiers d'appel d'offres répondent aux Directives de la Banque (BM/IDA) et sont conformes aux accords de financement;
  - Suivre l'exécution du plan annuel de passation des marchés;
  - Collecter les informations en vue de la préparation et/ou la révision des plans de passation de marchés;
  - Préparer la documentation relative aux missions de SOE review/PPM et SOE review/Finances;
  - Prendre part aux séances de restitution des travaux des consultants au démarrage comme à la clôture des missions;
  - Assurer le suivi des commandes en cours;
  - Veiller au respect des procédures de passation de marchés, notamment à la consultation systématique d'au moins trois fournisseurs pour des petites commandes;
  - Prendre part à la mise en œuvre des recommandations, issues des missions et de supervision de la Banque Mondiale;
  - Exécuter toutes les missions à eux confiées par le SPM et ou le Coordonnateur du Projet.
- B - Sur le plan administratif:**
- Aider le SPM dans la rédaction des rapports trimestriels ou tout autre rapport;
  - Transmettre à l'IDA les fiches relatives aux marchés et contrats signés pour leur prise en compte dans le système de la Banque Mondiale;
  - Assurer la tenue de tous les dossiers et fichiers nécessaires à une bonne gestion des marchés et des contrats;
  - Mettre à jour la liste des consultants et fournisseurs potentiels locaux et expatriés, ainsi que les prix courants des biens et services;
  - Veiller à la réception et à l'enregistrement des manifestations d'intérêt, des offres et tout autre document lié à passation de marchés;

- Participer aux inventaires des immobilisations de l'UCEP et de AEP acquis dans le cadre du Projet;
- Assurer le classement et l'archivage des dossiers de la section passation des marchés en vue de faciliter le travail d'audit des marchés et des contrats à priori ou à posteriori.

### 3- Conditions de recrutement:

- Etre titulaire d'au moins un BAC + 3 en économie, gestion administrative, droit, génie civil ou tout autre diplôme équivalent;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans en passation des marchés des projets financés par la Banque Mondiale;
- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique et de l'internet;
- Posséder de bonnes capacités de communication;
- Avoir une parfaite maîtrise du français;
- Etre capable de travailler en équipe et sous pression.

### 4- Composition du dossier:

- Lettre de candidature adressée au Coordonnateur du PRCTG;
- Lettre de motivation;
- Curriculum vitae détaillé;
- Copies des diplômes requis certifiées conformes, dont l'original sera exigé en cas de recrutement;
- Certificats ou attestations de travail délivrés par les anciens employeurs.

### Le recrutement se fera en deux phases:

**Phase 1:** présélection sur dossier, sur la base des critères définis plus haut, à savoir: nationalité, diplômes, certificats ou attestations de travail et expérience.

**Phase 2:** les candidats présélectionnés seront invités aux entretiens.

### 5- Dépôt des dossiers de candidature:

Les personnes intéressées doivent déposer leur dossier de candidature sous pli fermé au secrétariat de l'Unité d'Exécution du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance, sis derrière le Commissariat Central, Brazzaville, Tél : 635 53 22, au plus tard mardi 09 mars 2010 à 16 h 00, en inscrivant sur l'enveloppe:

Monsieur le Coordonnateur du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG)  
 «Candidature au poste de Spécialiste en Passation des Marchés Adjoint de l'UEP- PRCTG, à n'ouvrir qu'en commission d'évaluation».

NB: Un agent d'une administration publique peut déposer sa candidature. Toutefois, en cas de recrutement, il devra, avant la signature du contrat, être mis en disponibilité.

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

Office Notarial S.C.P  
 «Bedel KAMBA & Imelda ELENGABEKA»  
 Notaires  
 1, avenue Nelson Mandela, Centre ville Brazzaville  
 Enceinte Hôtel Le Saint Daniel  
 Tél.: (242) 544.63.38/538.91.45; B.P: 13 456  
 E-mail: sep\_kambaelengabeka@yahoo.fr

## AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «ROLAX, ELITE PRO SPORT»

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bedel KAMBA, Notaire Associé de la société civile professionnelle «Bedel KAMBA & Imelda ELENGABEKA», en date à Brazzaville du 4 février 2010, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée dénommée: «ROLAX, ELITE PRO SPORT», dont les statuts ont été enregistrés aux impôts de Brazzaville – Talangaï, le 05 février 2010, Folio 024/1 Numéro 047.

### Objet:

- a) Développer, organiser et promouvoir des activités sportives, en général;
- b) Gérer des installations, espaces et structures sportives, propre ou de tierce, de diverses catégories;
- c) Organiser des activités didactiques (écoles et sport) de commencement, des activités moteurs et d'aggiornamento, des cours de formation et de qualification pour les opérateurs sportifs;
- d) Participer et collaborer aux ma-

nifestations et initiatives, concours et cours à caractère promotionnel et/ou agonistique;  
 e) Promouvoir des écoles et clubs professionnels de pratique sportive.

Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet de la société.

**Capital social:** UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA, divisés en 100 parts sociales de 10 000 Francs CFA, toutes souscrites et libérées en numéraire.

Le siège social est fixé à Ouenzé-Brazzaville (République du CONGO) 190, rue Bakoukouya. **Durée:** 99 ans.  
**Registre du commerce:** RCCM 10 B 1923.

**Gérant statutaire:** Monsieur Alexis Edgard OVOULA

Pour insertion légale

Me Bedel KAMBA  
 Notaire associé

Programme des Nations Unies pour le Développement

## AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Externe - 3<sup>e</sup> publication)

Les valeurs fondamentales des Nations Unies: Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité.



Le bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche, pour l'Unité UNDSS:

Titre du poste	Durée et type du contrat	Date prise de fonction	Lieu d'affectation
Opérateur Radio Principal (un)	1an renouvelable Contrat de Service	Dès que possible	Brazzaville

Les candidatures (lettre de motivation -saisie à l'ordinateur-, CV, copies des diplômes, nom, adresse et téléphone de 3 personnes référence) doivent être adressées, sous pli fermé, avec la mention «Avis de vacance de poste/Opérateur Radio Principal» sur l'enveloppe, à:

Monsieur le Représentant Résident du PNUD  
 Angle Avenue Foch/Rue Behagle  
 Brazzaville, République du Congo

Les personnes intéressées sont priées de se rapprocher du PNUD (Guérite entrée), ou de se connecter au site du PNUD Congo, Brazzaville (<http://www.cg.undp.org>), pour obtenir les renseignements complémentaires sur les termes de référence des postes.

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGÉES  
 N.B. Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés  
 Date limite de dépôt des candidatures: 26 février 2010

Brazzaville, le 11 février 2010

Lamin M. MANNEH  
 Représentant Résident

B.e.a.c

## Cédric J. Ondaye Ebauh, nouveau directeur de la B.e.a.c pour le Congo

La B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale) pour le Congo a, désormais, un nouveau directeur, en la personne de Cédric Jovial Ondaye Ebauh. Ce dernier a été, officiellement, installé dans ses fonctions, mardi 16 février 2010, à Brazzaville, par Gilbert Ondongo, ministre des finances, du budget et du portefeuille public, en présence de Lucas Abaga Nchama, gouverneur de la B.e.a.c et devant plusieurs personnalités, parmi lesquelles les anciens directeurs de la B.e.a.c pour le Congo et les cadres de cette institution financière. La cérémonie de prise officielle de fonction s'est déroulée dans la salle de conférences du siège de la B.e.a.c.

C'est lors de la réunion du 1er juillet 2009, à Douala, au Cameroun, que le conseil d'administration de la banque a nommé Cédric Jovial Ondaye Ebauh, directeur national de la B.e.a.c pour le Congo, en remplacement de monsieur Mathias Dzon, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Cédric Jovial Ondaye Ebauh, 6<sup>ème</sup> directeur national de la B.e.a.c pour le Congo, est diplômé en banque, en économie du développement et en gestion. Il est entré à la banque centrale par voie de concours, comme haut cadre à l'âge de 27 ans. Après un an passé au centre de formation de la B.e.a.c à Yaoundé, au Cameroun, en 1999, il a été affecté à la Co.b.a.c (Commission bancaire de l'Afrique centrale) où il a gravi tous les échelons de l'inspection bancaire. Inspecteur des banques et chef de mission à la Co.b.a.c, il a dirigé plusieurs missions d'audit dans les banques congolaises et dans les établissements de crédit des autres Etats de la C.e.m.a.c (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). Cédric Ondaye Ebauh est marié et père de famille.

Au regard de son parcours, le directeur installé aux commandes de la direction nationale de la B.e.a.c, pour le Congo, est un cadre compétent et hautement qualifié.

Pour le gouverneur de la B.e.a.c., la direction nationale, avec ses attributs de siège, occupe une position difficile et délicate dont la gestion requiert compétence, autorité, sens de la mesure et de la justice, disponibilité et impartialité. En tant que directeur national, vous serez le représentant du gouverneur dans votre pays. A ce titre, vous serez la charnière entre les banques primaires, les entreprises, les pouvoirs publics, les organisations internationales et le gouverneur. Dans le cadre de vos nouvelles attributions, vous aurez un rôle important à jouer dans la mise en œuvre des nouvelles directives énoncées par les chefs d'Etat, lors de leur 10<sup>ème</sup> sommet de la C.e.m.a.c., tenu à Bangui, pour restaurer la crédibilité de notre institut d'émission. De par vos fonctions, vous êtes aussi conseiller financier du gouvernement congolais et gouverneur suppléant au F.M.I. Il s'agit là de rôles importants et complexes qu'il faudra assumer avec sérénité et efficacité, dans le contexte actuel de mondialisation et de crise financière. Je voudrais également vous rappeler que le statut de responsable de la banque impose des contraintes particulières, notamment le respect des principes d'indépendance et de neutralité, l'incompatibilité entre l'exercice de cette fonction et les activités à caractère commercial ou politique.

Gilbert Ondongo, ministre des

finances, du budget et du portefeuille public, a, pour sa part, prodigué des conseils au nouveau directeur, en ces termes: «*m'adressant à vous M. Ondaye Ebauh, directeur national de la B.e.a.c pour le Congo, je vous convie à participer, à votre place, à l'édification d'un Congo nouveau...En vous souhaitant pleins succès dans vos missions, je vous déclare officiellement installé dans vos fonctions de directeur national de la B.e.a.c. pour le Congo*». Cette cérémonie d'installation officielle du directeur national de la B.e.a.c. pour le Congo, a coïncidé avec la tenue du comité monétaire et financier national, dont les travaux ont été patronnés par Gilbert Ondongo, en sa qualité de président dudit comité, en présence du gouverneur de la B.e.a.c, Lucas Abaga Nchama et Cédric Ondaye Ebauh en tant que



Photo de famille, premier rang de g. à dr: Lucas Abaga Nchama, Gilbert Ondongo et Cédric Jovial Ondaye Ebauh.

rapporteur. Sur plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, le comité a passé en revue l'évolution de la conjoncture économique internationale et nationale au cours de l'année 2009 et défini les perspectives pour l'année 2010. En examinant l'environnement économique international, le comité a noté que les risques pesant sur l'économie mondiale sont, globalement, maîtrisés, après l'action vigoureuse et concertée des pouvoirs publics et des banques centrales dans la stabilisation du système financier. Toutefois, les bases de cette reprise demeurent fragiles dans un contexte marqué par la persistance des tensions sur le marché du travail conjuguée à l'explosion des dettes et déficits pu-

blics dans les économies avancées. Qu'à cela ne tienne, le comité a reconnu la remontée des cours des matières premières et produits de base exportés par le Congo. Cette embellie, qui a commencé depuis juin 2009, devrait se poursuivre en 2010, à la faveur d'une demande mondiale croissante. Dans ce contexte international de sortie progressive de crise, le comité a relevé avec satisfaction que les prévisions de croissance de l'économie congolaise sont très favorables. Le taux de croissance réelle est projeté à 13,4% en 2010 contre 6,8% en 2009.

Philippe BANZ

### Afrique centrale

## Deux projets intégrateurs ont fait l'objet d'un atelier, pour leur mise en œuvre

Deux projets d'intégration ont fait l'objet d'un atelier combiné préparatoire à leur mise en œuvre: le projet d'aménagement de la route Ketta-Djoum entre le Cameroun et le Congo et l'étude du pont route-rail entre Brazzaville et Kinshasa, et le prolongement du chemin de fer Kinshasa-Ilebo. Cet atelier a eu lieu du 8 au 12 février 2010, à Brazzaville.

La cérémonie d'ouverture de cet atelier s'est déroulée à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères et de la coopération. Elle a été présidée par Josué Rodrigue Ngouonimba, ministre délégué à l'aménagement du territoire et à l'intégration, représentant le ministre d'Etat, ministre de l'économie, du plan, de l'aménagement du territoire et de l'intégration, Pierre Moussa, coordonnateur du pôle économique. En présence du secrétaire général de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale), Louis Sylvain Ngoma, de l'ambassadeur de la R.D.C au Congo, Esther Kirongonzi Malia Buana Misai, des délégations venues du Cameroun, de la R.D.C, de la B.a.d (Banque africaine de développement) et du Congo, le pays hôte.

Cet atelier, qui a duré cinq jours, a eu, entre autres objectifs, de permettre une bonne appropriation du projet par tous les acteurs qui concourent à sa mise en œuvre, notamment les membres des cellules d'exécution des projets et des comités mixtes. Cette appropriation passant par une bonne connaissance du projet (objectifs, composantes, principaux acteurs, conditions liées aux projets, calendrier d'exécution), des règles de

procédure d'acquisition des biens, des travaux et services, des règles et procédures de décaissement, etc. Cinquante experts sont, à cette occasion, venus des trois pays concernés par ces projets, pour échanger et débattre des questions d'opportunité de démarrage de ces deux projets d'intérêt communautaire et régional.

Ouvrant les travaux de cet atelier, le ministre Josué Rodrigue Ngouonimba a déclaré: «*cet atelier constitue une étape décisive vers la réalisation concrète et tant attendue des deux projets d'intégration. Le premier de ces projets, à savoir: l'aménagement et le bitumage de la route multinationale Ketta-Djoum, longue de près de 540 kilomètres, dont 310 sur notre territoire, est, pour le Congo, le projet le plus avancé non seulement du Nepad mais aussi, celui du premier plan à court terme du plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale. Le début de réalisation concrète des travaux de cette route d'ici à juin/juillet 2010 n'est une certitude, mais un acquis. Nous en voulons pour preuve, la signature, à Tunis le 11 janvier 2010, d'un accord de don de 46 milliards de F.Cfa entre la B.a.d et le gouvernement de notre pays*». Parlant du financement de cet-



Josué Rodrigue Ngouonimba et Louis Sylvain Ngoma entourés par les experts.

te route, le ministre Ngouonimba a révélé que les deux Etats du Congo et du Cameroun ont réalisé, chacun, sur fonds propres, toutes les études de ce projet et la C.e.e.a.c a supporté financièrement l'actualisation desdites études. Les experts ont estimé clôturer d'ici à la fin de l'année, la passation des marchés du projet d'aménagement de la route Ketta-Djoum reliant le Congo-Brazzaville au Cameroun. François Félix Ewané, expert camerounais, a dit: «*avec un peu de chances, il y a de fortes possibilités que le projet démarre en début de l'année prochaine. Nos Chefs d'Etat ont manifesté depuis, la volonté de renforcer ce lien de fraternité par une route*». S'agissant du projet d'étude du pont route-rail entre les villes de Brazzaville et de Kinshasa et le prolongement du chemin de fer Kinshasa-Ilebo, les experts ont estimé le coût

## Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité Remise des kits d'insertion socio-économique à neuf femmes opérées de fistules

Jean Clotaire Tomby, directeur général des affaires sociales et de la famille, a remis, lundi 15 février 2010, des kits d'insertion socio-économique à neuf femmes fistuleuses, opérées avec succès au C.h.u.b (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville), dans le cadre du projet «prise en charge des femmes fistuleuses au Congo», réalisé avec l'appui du F.n.u.a.p (Fonds des Nations Unies pour la population).

La cérémonie de remise de ces kits s'est déroulée dans le jardin du centre national de réadaptation professionnelle des personnes handicapées, à Brazzaville, en présence du Dr Jeannette Biboussi Kouangha, chargée de programmes santé de la reproduction au F.n.u.a.p et de Mabilia Christian Roch, coordonnateur du volet II, réintégration socio-économique des femmes fistuleuses opérées. La fistule obstétricale est due à un accouchement difficile et prolongé entraînant un passage non contrôlé d'urine ou de matières fécales de la vessie ou du rectum au vagin. Les femmes qui en souffrent sont considérées comme impures et sont mises au banc de la société. Le nombre des femmes souffrant de la fistule obstétricale au Congo est, selon les données partielles des études menées au Congo, estimé à 142.



Jean Clotaire Tomby,

Depuis le lancement de ce projet, en 2007, les services sociaux ont, déjà, identifié une trentaine de femmes fistuleuses dont 28 ont été opérées gratuitement au C.h.u.b et à l'hôpital militaire des armées Pierre Mobengo.

Sur les 18 cas des femmes opérées au C.h.u.b, 14 ont connu un franc succès et quatre, un échec. En fonction de ses moyens, le projet dans le cadre de son volet II, réintégration socio-économique n'a pu prendre en charge que neuf femmes sur les 14 opérées avec succès. Ces femmes ont été dotées des kits d'insertion socio-économique composés d'un congélateur, de ballons de friperies, de sacs de fofou, de régimes de banane, de paniers de poissons fumés et d'enveloppes d'argent, etc.... Le choix de ces kits a été fait par les intéressées elles-mêmes.

Pour Mabilia Christian Roch, le projet envisage une extension dans les autres départements du pays. «*Bientôt, nous lancerons la campagne d'éradication de la fistule au Congo. Il y aura une campagne de mobilisation sur l'ensemble du territoire national, en vue d'identifier d'autres femmes*», a-t-il révélé.

Signalons que dans le cadre de ce projet «prise en charge des femmes fistuleuses au Congo», le Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, quant à lui, s'occupe de toutes les femmes fistuleuses opérées au niveau de l'hôpital militaire des armées.

Cyr Armel YABBAT-NGO

et Kinshasa. Le nombre des vedettes et des bateaux qui sont là-bas ne suffisent plus. Ce qui veut dire qu'il y a un intérêt économique entre la RD Congo et le Congo, qui est en train de croître et que nos populations sont en train de croître également... Il y a vraiment nécessité de construire un pont sur le fleuve. Ça permettra au peuple des deux pays de pouvoir échanger économiquement». Signalons que le projet pont route-rail a été l'objet des réticences au niveau des deux Etats qui ont, finalement, fait preuve de dépassement au profit de l'intégration sous-régionale. Clôturant les travaux, le délégué général des grands travaux, Jean Jacques Bouya, a salué l'appui de la B.a.d et l'engagement de la C.e.e.a.c dans la réalisation de ces projets d'intégration sous-régionale.

Pascal NGALIBO-YALA

Etude de Maître François Den LOUBOTA  
Notaire  
B.P: 4315; Tél.: 748 99 64  
Pointe - Noire  
République du Congo

## ANNONCE LEGALE

La société «SERVICE D'ASSISTANCE ET LOGISTIQUE», en abrégé «S.A.L.-SARL», a été constituée suivant STATUTS rédigés en la forme authentique par les soins de mon Etude, en date du vingt sept février mil neuf cent quatre vingt dix huit, à Pointe-Noire, dûment enregistrés, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 98-B-095.

Par la suite, lesdits statuts ont été harmonisés avec l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique suivant STATUTS en date à Pointe-Noire, du trente et un janvier deux mille un, enregistrés même ville, le dix avril deux mille deux, folio 063/1, n° 798.

Acte de dépôt des statuts harmonisés de ladite société a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du huit août deux mille trois. Ladite société étant, actuellement, immatriculée sous le numéro 2003 B 722, par suite d'extension de l'objet social et de changement de gérant de la société S.A.L.-SARL.

Monsieur Guy Patrick DEMBE, nouveau gérant statutaire, est alors nommé pour une durée indéterminée par l'assemblée générale extraordinaire du cinq novembre deux mille un, à Pointe-Noire, en remplacement de Mademoiselle Sylvie LEMBE DEMBE. Monsieur Guy Patrick DEMBE exercera ses

fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

L'Objet social de la société «SERVICE D'ASSISTANCE ET LOGISTIQUE», en abrégé «S.A.L.-SARL» étant, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- 1-Le gardiennage;
- 2-Le jardinage;
- 3-La manutention (onshore, offshore);
- 4-Les travaux de construction (maçonnerie, peinture, revêtement des sols, plomberie, etc.);
- 5-La prestation de services divers;
- 6-L'importation et l'exportation de tous produits;
- 7-Le commerce général et le négoce;
- 8-L'alimentation;
- 9-La fourniture du matériel d'instrumentation;
- 10-Le caetring et la restauration;
- 11- L'exploitation forestière;
- 12-L'agro-industrie;
- 13-La recherche minière;
- 14-Et, d'une manière générale, la société pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

Le reste sans changement

Pour insertion  
Maître François Den LOUBOTA

Etude de Maître Marcel NGAVOUKA  
Notaire  
29 bis, avenue Docteur MOE POATY, centre-ville  
B.P: 1526 - Tél.: 664 12 94

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Marcel NGAVOUKA, Notaire à Pointe-Noire, le dix huit mars deux mille neuf, enregistré le même jour, folio 049/20 n°1583, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

**Dénomination:** La société prend la dénomination de: DEPARTEMENT GENERAL DES PRESTATIONS, en sigle DGP-SARLU;

**Objet social:** La société a pour objet principal: gardiennage - jardinage - manutention - (onshore-offshore) - travaux de construction - travaux publics - génie civil - alimentation - exploitation forestière - agro-industrie...;

**Siège social:** Le siège social est établi à Pointe-Noire, derrière l'immeuble CFCO, boîte postale 5696, République du Congo;

**Durée:** La durée de la société est de quatre-vingt dix neuf (99) an-

nées, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

**Capital social:** Le capital social est fixé à la somme d'un million (1000 000) de francs CFA. Il est divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA chacune, numérotées de un (1) à cent (100), entièrement souscrites et libérées par l'associé unique: Monsieur Guy Patrick DEMBE;

**Gérance:** Monsieur Guy Patrick DEMBE, associé unique, est gérant de la société;

**Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier:**

La société est immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n°RCCM CG/PNR/09 B 826, le vingt quatre mars deux mille neuf.

Pour insertion légale

Maître Marcel NGAVOUKA

Chambre Départementale des Notaires  
Etude GNALI-GOMES  
Société Civile Professionnelle de Notaires  
B.P: 1754 - E-mail: [etudegnaligomes@yahoo.fr](mailto:etudegnaligomes@yahoo.fr)  
Tél.: (242) 294-00-17. Fax (242) 294-18-76 - 2<sup>ème</sup> étage Tour Mayombe. Bd Gl. De GAULLE - Pointe-Noire - CONGO

### INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Maître Yvon GNALI-GOMES, Notaire à Pointe-Noire, le quatorze décembre deux mille neuf, Il a été constitué une société à responsabilité limitée, présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination sociale:** «PHARMACIE MARIA»;

**Capital social:** un million (1.000.000) de francs Cfa, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) francs Cfa chacune, libérées en totalité;

**Siège social:** Quartier Centre-ville - immeuble la ROCHE (derrière le garage CFAO), B.P: 5301, Pointe-Noire - République du Congo;

**Objet social:** Officine de pharmacie, vente produits pharmaceutiques, cosmétiques;

**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

**Gérance:** La société est gérée par Mme GERNO Maria (épouse TAATHY). Immatriculation au R.C.C.M: Le 12 septembre 2008, sous le n°08 A 1077.

Pour avis  
Yvon F.D. GNALI-GOMES  
Notaire

## CHANGEMENT DE NOM

SAMBA  
Dhelot  
Georges  
s'appellerait,  
désormais,

Georges  
De  
MACEDO



## POTENTIEL

Recherche

Un chef Comptable

Pour une filiale d'un Groupe International opérant dans l'industrie:

**Ses attributions essentielles:**

Au sein de l'entreprise vous travaillerez sous la supervision du Responsable de gestion. Votre - Produire des états financiers qui permettent de vérifier la solidité financière de l'entreprise, et de prendre les décisions de gestion optimales.

- Suivi des commandes et du journal des achats
- Superviser les activités comptables (générale et analytique)
- Garantir le respect et la fiabilité des procédures mises en place

**Profil recherché:**

- Homme ou femme de formation supérieure Bac + 4, vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans un poste similaire.
- La pratique micro informatique (Word, Excel, Powerpoint) est exigée. La connaissance du logiciel SAGE est un plus
- Vous faites preuve de rigueur de pro activité et de sens d'organisation.
- Bonne pratique de management des équipes
- La connaissance de l'anglais est un plus

Merci de postuler à l'offre  
(Lettre de motivation + curriculum vitae)  
avant le 1er mars 2010  
en écrivant à:

POTENTIEL R.H.  
E-mail: [potentielgrh@yahoo.fr](mailto:potentielgrh@yahoo.fr)

B.P. 1430 POINTE-NOIRE Tél: (242) 553 16 86 / 677 31 26 / 422 80 24

## SOPARIS Automobiles

• Pièces de rechange • Entretien  
• Maintenance • Réparation



209, rue Mboko Avenue de la Tsiémé, Ecole Saint Michel Ouenzé, Brazzaville-Congo  
Tél.: + (242) 282 02 83 - 666 46 86 - 558 22 53 / Fax.: + (242) 282 02 83 - 282 61 60  
E-mail: [soparisauto@yahoo.fr](mailto:soparisauto@yahoo.fr)

50<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo

La France entend apporter son grain de sel dans la réussite de la célébration

Dans le cadre du renforcement des relations d'amitié entre le Congo et la France, dans le domaine culturel et dans la foulée des festivités marquant le cinquantenaire de l'indépendance du Congo, prévues, le 15 août prochain, M. Jean-Claude Gakosso, ministre de la culture et des arts, s'est entretenu avec M. Jean-François Valette, ambassadeur de France au Congo. C'était jeudi 11 février 2010, à Brazzaville. Cette rencontre, a eu également, pour toile de fond, l'intérêt de la France pour l'harmonisation, avec le gouvernement congolais, d'un certain nombre de projets à connotation culturelle.

Il s'agit, plus précisément, a déclaré l'ambassadeur français, de la mise en œuvre des projets liés au cinquantenaire de l'indépendance du Congo. De voir dans quelle mesure la France pourrait faire un certain nombre de propositions qui permettraient de nourrir les événements concrets de ces cérémonies. Par exemple, la possibilité de présenter deux documents d'archives: l'un, audiovisuel et l'autre, visuel, sur la période d'avant l'indépendance et celle qui a suivi l'indépendance. Cet événement mettra, aussi, à profit le volet pictural des artistes congolais, ceux d'avant l'indépendance et ceux des années 1970 ou 1980. La question d'éventuels

débats autour de la thématique des relations entre la France et l'Afrique est, également, au menu de l'agenda que la France soumettra à l'analyse des autorités congolaises. Jean-François Valette a, par ailleurs, affirmé que hormis les festivités du cinquantenaire, il y a, aussi, cette année, la célébration du 70ème anniversaire du rattachement de l'A.e.f (Afrique équatoriale française), à la France libre: «*Beau-coup de Congolais l'ont, peut-être, oublié, mais nous, pas du tout. Et, nous souhaitons le manifester, d'une façon importante, par la venue, à Brazzaville, en octobre prochain, d'une délégation en provenance de la France*», a-t-il relevé.



Jean-François Valette et Jean-Claude Gakosso.

Le diplomate français a, également, salué l'accession du Congo au point d'achèvement de l'initiative pays pauvres très endettés. Ce qui devra, a-t-il commenté, enclencher une certaine marge de manœuvre au profit des éléments culturels qui constituent, en soi, une valeur pour un peuple. Tout en espérant que la dimension culturelle ait tout son poids, pendant les festivités du cinquantenaire de l'indépendance du Congo.

Il convient de noter que la rencontre de M. Jean-François Valette avec le ministre Jean-Claude Gakosso s'est achevée par la visite de la bibliothèque centrale de lecture publique, ex-projet franco-congolais de lecture publique, située dans l'un des bâtiments dudit Ministère.

Alain Patrick MASSAMBA

Séjour d'Alain Mabanckou au Congo

L'écrivain a promis s'impliquer dans des projets de développement

L'écrivain congolais Alain Mabanckou et son compatriote, le metteur en scène Hugues Serges Limbvani ont, tour à tour, été reçus, en audience, par le ministre de la culture et des arts, Jean Claude Gakosso, le vendredi 12 février 2010, à Brazzaville. L'occasion, pour le Renaudot congolais, d'échanger avec l'instance gouvernementale; et, pour le metteur en scène, de présenter ses doléances.

Arrivé à Brazzaville, à l'occasion de la représentation de «*Propos coupés décalés d'un nègre presque ordinaire*», un texte qu'il a écrit à l'intention du metteur en scène congolais

Fortuné Bateza, Alain Mabanckou est allé saluer, avec sa compagne, le ministre de la culture et des arts. L'audience a consisté en un échange au cours duquel Jean Claude Gakosso a offert à l'écrivain



Jean-Claude Gakosso et Alain Mabanckou, pendant l'entretien.

son livre dédié «*Ombres et lumières sous mon Dieu-soleil*». La question de la redynamisation de la culture et l'évocation de son dernier livre, «*Black bazar*» - une sorte de «*Verre cassé*» bis - ont, également, été au centre de l'entretien. Le Renaudot congolais a exprimé sa vive satisfaction, à l'issue de cette rencontre, et a annoncé son implication dans des projets de développement à venir. Des projets qui vont concerner la population congolaise et dont l'écrivain a préféré, pour l'instant, taire les contenus. Le séjour d'Alain Mabanckou, à Brazzaville, s'est poursuivi, le samedi 13 février, par une rencontre de l'écrivain avec les enseignants et étudiants de la F.I.s.h (Faculté des lettres et des sciences humaines) de l'Université Marien Ngouabi et la représentation de l'adaptation de son texte, «*Propos coupés décalés d'un nègre presque ordinaire*», le 14 février dernier, au Centre culturel français de la capitale congolaise. Après Alain Mabanckou, le ministre Jean Claude Gakosso a reçu Hugues Serges Lim-

bvani, ancien comédien et metteur en scène congolais, résident, actuellement, en France. Directeur artistique de BKC (Boyokani Kyeseli Company), Hugues Serges Limbvani, accompagné de Jean Jacques Yhomby, est venu solliciter le soutien du Ministère de la culture et des arts pour sa participation aux prochains festivals internationaux de théâtre de Bolivie et d'Argentine. Il est, en effet, le seul metteur en scène francophone invité à ces festivités. Cet ancien comédien de la compagnie théâtrale Ngunga, qui s'est installé depuis 18 ans en France, est l'un des rares metteurs en scène d'origine africaine à adapter du grand classique, tel que «*Hamlet*» de Shakespeare. Il compte, par ailleurs, à son actif, plusieurs tournées dans plus d'une vingtaine de pays. Rassuré du soutien du ministre de la culture, il s'est dit comblé et prêt à redorer le blason du théâtre congolais, au sortir de cette entrevue.

Ifrikia KENGUE  
DI-BOUTANDOU

MédiAfrique communication/Société de production générale

Signature d'une convention pour produire des films et documentaires «made in Congo»

MédiAfrique communication, une agence de développement culturel, spécialisée dans la production des films, et la Société de production générale, qui est une maison de production spécialisée dans les films institutionnels et publicitaires, comme les clips, la communication d'entreprise et autres, ont procédé à la signature d'une convention de partenariat. En vue de réaliser le programme, le «Ternaire».



De g. à dr: Destin Amour Guité, Armand Blaise Balembokanzi et Mme Carnelie Akagna Toukanou.

C'est un programme de production des films, qui va se réaliser, à partir de 2010, jusqu'à 2012. La cérémonie s'est déroulée au C.f.r.a.d (Centre de formation et de recherche en art dramatique), vendredi 12 février 2010, à Brazzaville. Le document a été paraphé, pour MédiAfrique Communication, par Mme Carnelie Akagna Toukanou, directrice de production, et pour la Société de production générale, par Destin Amour Guité, le directeur général. A travers cet accord de partenariat, les deux sociétés ont décidé, de commun accord, de mutualiser leur vision stratégique, leurs moyens et méthodes de travail, pour la production des films documentaires et des séries télévisées, sur des thèmes variés, sous le label: «Les films du Ternaire». La production audio-visuelle ou le 7e art exige d'énormes moyens, surtout financiers. C'est à ce titre que les deux sociétés se sont unies, à base d'un accord de partenariat, pour faire face à cette exigence. Il a été rappelé, à cette occasion, que plusieurs fois, les organisateurs de cette manifestation ont eu à écrire: «*Cinéma congolais, un art à réinventer, au Congo*». Au regard de cette préoccupation, les deux sociétés de production audiovisuelle se sont associées, pour s'engager dans le projet «Ternaire» de production des films. Ce projet se fixe comme objectif principal de la mise en œuvre d'une plate-forme de la production commune et partagée.

Durant trois ans, les sociétés vont produire des films documentaires et des séries télévisées, pour aborder le chemin du cinéma. La convention signée stipule bien de produire des films documentaires et aussi, d'augmenter, en nombre important, la production des films documentaires et des séries télévisées au Congo. Il est question, également, de mettre en place un fonds de gestion primaire, des projets dans le cadre du cinéma, par les deux sociétés. Les perspectives présentées sont prometteuses. Dans ce nouvel espace de production audiovisuelle, Armand Blaise Balembokanzi, en sa qualité de réalisateur, a été le principal facilitateur pour la signature de cette convention.

Philippe BANZ

MESSAGE DE REMERCIEMENTS

La famille Mbongolo adresse ses remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, l'ont aidée, tant spirituellement, moralement, matériellement que financièrement, à surmonter la dure épreuve de la disparition d'une des leurs, dont le corps a été découvert, le dimanche 7 février 2010, derrière la clôture en tôle ondulée, vers l'hôpital Blanche Gomez en réhabilitation, à Brazzaville. Ses remerciements s'adressent, particulièrement, au haut responsable qui a facilité le déplacement du corps de la disparue à la Morgue municipale de Brazzaville. Nos remerciements, aussi, à La Semaine Africaine, qui a publié cette information dans ses colonnes.

La famille MBONGOLO

REMERCIEMENTS

Madeleine BAZEBIMIATA «Mado» rappelée à l'Eternel «*Tu es poussière et tu retourneras dans la poussière*» (Gn 3: 19)



Les saintes écritures se sont accomplies pour Madeleine BASSAFOULA née BAZABI-MIATA Madeleine «Mado», jeudi 4 février 2010, à 13 heures, à l'hôpital A. Cisé de Pointe-Noire, dans sa 73<sup>ème</sup> année. Née le 5 septembre 1937, à Bacongo (Brazzaville) de Massamba Moïse et de Ndongou, Madeleine BAZEBIMIATA a, dix ans durant, partagé une vie conjugale modèle avec M. Bassafoula Emmanuel «Débaffouet». Baptisée en 1954, Mado était membre du Kilombo des cadets de la Paroisse de Mvoumvou, à Pointe-Noire. Très sensible aux différentes formes de compassion dont il a été entouré pendant cette dure épreuve, M. Bassafoula Emmanuel «Débaffouet», responsable consistorial de la commission de surveillance aux bâtons blancs de Pointe-Noire, remercie, de tout cœur: la Communauté chrétienne protestante de Pointe-Noire; la Chorale de Mvoumvou; le Kilombo cadet de Mvoumvou; le groupe African Folk Song; les familles Kindamba, Nsundi et

Mbémbé; les enfants, les amis et connaissances. Qui l'ont soutenue, spirituellement, moralement, matériellement et financièrement, depuis l'hospitalisation, jusqu'aux obsèques de sa très chère épouse Madeleine BASSAFOULA «Mado». L'inhumation a eu lieu, mercredi 10 février 2010, au cimetière privé de Loubou, sur la route de Diosso, à Pointe-Noire. «L'Eternel a donné, et l'Eternel a repris; que le nom de l'Eternel soit béni (Job 1 21). Que l'âme de Madeleine BAZEBIMIATA «Mado» repose en paix et que le Seigneur l'accueille dans sa demeure!

Paul KIYINDOU

## Dossier assemblée générale élective de la Fécocfoot

## La "guerre" entre le Ministère des sports et la Fécocfoot?

Le malaise qui couvait entre le Ministère des sports et la Fécocfoot (Fédération congolaise de football), à propos de l'organisation de l'assemblée générale élective de la Fécocfoot, a fini par éclater au grand jour. Jusque là, des rumeurs persistantes faisaient état, de manière générale, de l'indifférence de la Fécocfoot à l'égard du Ministère des sports. La conclusion à laquelle sont parvenus Fédération et délégués du collectif des membres de l'assemblée générale élective, mercredi 17 février 2010, sous l'égide du ministre des sports Jacques Yvon Ndolou, ont été le signe révélateur que les relations entre les deux institutions ne sont pas au beau fixe. Pourtant, un compromis semblait être trouvé, au cours de cette concertation: la convocation, dans les plus brefs délais, d'une assemblée générale extraordinaire, comme l'exigeait le collectif des clubs. Pour examiner le projet des nouveaux statuts de la Fécocfoot, pondu par la commission de rédaction mise en place par Antoine Ibovi, son président, avant d'être soumis à la Fifa. Qui finalisera la révision desdits statuts, lors de la réunion de travail prévue, le 2 mars prochain, au Caire. Il y a fort à parier que l'aggravation du malaise soit né de la déclaration du ministre, qui considère «non valable la mise en place par la Fécocfoot des ligues départementales et des associations départementales, au cours des assemblées électives organisées en violations des statuts actuels». En tout cas, la déclaration de la Fécocfoot (que nous reproduisons en intégralité) à ce sujet, prouve que la "guerre" existe, puisque la Fécocfoot accuse le ministre des sports d'ingérence flagrante dans la gestion de ses affaires. Par ailleurs, elle s'en tient à son chronogramme, celui validé par la Fifa.

## Déclaration de la Fécocfoot

Ce mercredi 17 février 2010, s'est tenue, dans la salle VIP du Stade Président Alphonse Massamba-Débat, une séance de travail qui a regroupé

le bureau du Comité olympique congolais, le bureau exécutif de la Fécocfoot et certains dirigeants des clubs. Cette séance de travail a malheureusement débouché sur la mise en exergue des intentions réelles du Ministre des sports à s'ingérer dans la gestion de la Fé-



Jacques Yvon Ndolou.



Antoine Ibovi.

cofoot, qui est une organisation non gouvernementale, qui fonde son organisation sur les principes universels fondamentaux de la Fifa. En violation des dispositions de l'article 17 des statuts de la Fifa, le Ministre des sports a annoncé l'annulation des assemblées générales des associations et ligues départementales, qui se sont déroulées en toute quiétude, sous l'assistance, pour certains départements,

comme la Lékoumou et le Pool, des autorités administratives. Cette attitude constitue une ingérence pure et simple dans la gestion de la Fécocfoot. Par conséquent, la Fécocfoot, qui vient d'informer sa tutelle, la Fifa, engage les associations et ligues départementales élues à poursuivre leurs préparations en vue du lancement imminent des compétitions.

## Football africain

## Milla accable la Caf

Roger Milla, l'ancien double Ballon d'Or de France Football (1976 et 1990), était présent à Paris, récemment, dans le cadre de la lutte contre le paludisme. Il en a profité pour dire ce qu'il pensait des dirigeants africains, notamment dans la gestion de l'attentat contre les Togolais (2 morts), dans l'enclave angolaise de Cabinda. «Ce qui est arrivé au Togo doit nous donner une leçon. Il ne

s'agit pas d'une question de responsabilité de la CAF, c'est une question d'humanité! Quand un bus d'une équipe est mitraillé, c'est la moindre des choses d'envoyer un représentant pour demander des excuses. Il n'y a pas que les Togolais qui sont fâchés. Même les autres pays sont énervés», a dit le roi Milla. Son compatriote, Issa Hayatou, président de la Caf, appréciera-t-il?

## Courier

## De qui se moque-t-on?

Pour l'éclosion de notre cyclisme, nous manquons des rendez-vous panafricains, par manque de financement, et quand nous avons la chance d'en avoir quelques rares, surviennent des forfaits.

Nous, férus du cyclisme, avons cru à une prise de conscience de la part des dirigeants de notre sport. Hélas, nous avons eu une déception très grande, après le forfait du Congo au Tour du Cameroun, qui a commencé, lundi 15 février 2010. Ce forfait est imputé à un énergumène du sérail de la Fécoy (Fédération congolaise de cyclisme), par ailleurs soi-disant cadre du Ministère des sports et de l'éducation physique. Il a omis, délibérément, la réception des billets d'avion de la délégation congolaise, transmis par la Fédération camerounaise de cyclisme, à l'adresse électronique de la Fécoy, dont il détient, curieusement encore, le mot de passe, alors qu'il n'est plus secrétaire général de la structure. Une façon de se venger, semble-t-il, pour n'avoir pas été retenu parmi les membres désignés pour accompagner les cyclistes au Cameroun.

De qui se moque-t-on? En tout cas, cet instinct grégaire mérite une sanction exemplaire, surtout que l'intéressé n'en est pas à sa première trahison. Et au nom des amoureux de la petite reine congolaise et de la promotion du sport de vélo, je crie: «Ces scandales doivent cesser!»

Isaac LONGUET  
(Brazzaville)

G.M.

## Ligue européenne des champions

## Lyon fait chuter le Real Madrid!



Cristiano Ronaldo (maillot blanc) impuissant face à Lyon.

Les Congolais se passionnent pour la Ligue européenne des champions. Certains font même des paris. Mardi 16 février 2010, nombreux ont suivi, avec intérêt, un certain Lyon-Real Madrid, l'un des huitièmes de finale aller de cette compétition. Les supporters de Madrid sont déçus, contrairement à ceux de Lyon, qui jubilent. Oui! En battant Madrid, par 1-0, l'Olympique lyonnais a déjoué les pronostics, même si le match a eu lieu à domicile. Car il n'est pas donné à n'importe qui de plier une équipe de Real constellée de vedettes, les plus célèbres étant le Portugais Cristiano Ronaldo et le Brésilien Kaka. Le but victorieux inscrit par Jean Il Makoun pourrait permettre à Lyon de se qualifier, le 10 mars prochain, au Stade Santiago-Bernabeu de Madrid. A condition que Lyon soit aussi rigoureux que mardi soir, dans son antre de Gerland. Autres résultats: Milan A.C (Italie)-Manchester United (Angleterre):2-3 F.C Porto (Portugal)-Arsenal (Angleterre): 2-1 Bayern Munich (Allemagne)-Fiorentina (Italie): 2-1

## JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT

Surveillance Detection Coordinator, Trainee or Developmental Level; FSN-07; FP-7 Full Performance (after 1 or 2 years) FSN-09; FP-5

OPENING DATE: February, 16, 2010 CLOSING DATE: March 2, 2010

The U.S. Embassy Office in Brazzaville is seeking an individual to fill the position of Surveillance Detection Coordinator for its Regional Security Office.

If you are interested in applying for this position, you are urged to visit our website or you may want to contact the Human Resources Office for further information. Contact information is provided below:

MANAGEMENT OFFICER

U.S. Embassy Brazzaville -Boulevard Maya-Maya  
No: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez),  
Baongo, Centre-ville.  
E-mail: [BrazzaHRO@state.gov](mailto:BrazzaHRO@state.gov)

PHONE: 612-2073/612-2143/612-2109/ 612-2133  
Website: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>

## ANNONCE

Une organisation internationale recherche des villas à louer situées, de préférence, au centre ville, dans le secteur de la Cathédrale Sacré cœur de Brazzaville, et aussi, dans les environs de la maternité Blanche Gomez. Lesdites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards.

Pour les plus amples renseignements, veuillez contacter:

L'Agent en Charge du Service Logement, au numéro: 563 33 10

## Renouvellement des ligues et des associations départementales Haro sur la Fécocfoot!

L'environnement actuel n'est plus propice à la reprise de l'activité footballistique. La mise en place des ligues et des associations départementales, par la Fécocfoot, a provoqué une levée de boucliers, notamment à Brazzaville et à Pointe-Noire. Les dirigeants de la Fécocfoot sont au piquet. Ils font face à des critiques en règle.

Le bureau sortant de la ligue de Brazzaville, dirigé par Jacques Gambou, et le collectif des présidents des clubs de Pointe-Noire et du Kouilou qualifient d'illégales les nouvelles instances de football de leurs départements et dénoncent le mode de convocation des assemblées générales électives qui ont conduit à leur mise en place.

Pour la ligue de Brazzaville, il s'agit «d'un scénario... sous la houlette de collaborateurs irresponsables du président Antoine Ibovi, en quête de leurs intérêts personnels». Cette façon de faire «frise la tricherie au grand jour et n'honore pas leurs auteurs», constate la ligue de la capitale, qui relève la non application du règlement régissant la tenue des assemblées générales électives des associations et des ligues départementales, notamment aux titres et arti-



Jacques Gambou

cles suivants: «Titre II: des participants, art.2; Titre III: des votants, art.6; Titre IV: du présidium, art.7». Elle conclut, donc, pour ce qui la concerne, que «les structures issues de cette assemblée générale sont nulles et de nul effet». Pour les mêmes raisons, le collectif des présidents des clubs de Pointe-Noire et du Kouilou rend «illégales et de nul effet les assemblées électives tenues par le délégué de la Fécofoot, à Pointe-Noire, le 6 février 2010» et réaffirme, une fois de plus, son «soutien au bureau exécutif de la ligue départementale, seule institution légale et apte à organiser ou à convoquer des réunions au plan départemental».